

En vue très vite

Circuler par temps de neige

page 6

Dossier“La Tête Ailleurs”
encore plus haut !

page 8

AlbumUn stage
pour devenir animateur

page 15

Coup d'œilConcerto va faciliter la vie
des parents

page 18

Sport

Le HBCVE club solidaire !

page 25

Au quotidien

Buro'nomade à Serris

page 32



Festival “La Tête Ailleurs” p. 8



- Hôtel de Ville de Serris
2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée cedex 4
Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Accueil Hôtel de Ville :

Lundi :14h00-18h00

Mardi à vendredi :9h00-12h00,14h00-18h00

Samedi :9h00-12h00



- Mairie du Bourg de Serris
12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
- Police Municipale : Tél. : 01 60 43 27 15
Courriel : police.municipale@mairie-serris.net
- Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@mairie-serris.net

Accueil Mairie du Bourg :

Lundi :14h00-18h00

Mardi à vendredi :9h00-12h00,14h00-18h00

Site Internet : www.mairie-serris.net Courriel : contact@mairie-serris.net

Coordonnées des services municipaux

Hôtel de Ville

• Accueil Famille :

Tél. : 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur)
Courriel : maelis@mairie-serris.net

Le service Accueil Famille fonctionne comme un guichet unique. Il permet aux familles de s'inscrire et de régler : les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les services municipaux.

Rechargement du compte de la Carte Imagine.

Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts.

• Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme : Tél. : 01 60 43 52 00

Courriel : amenagement@mairie-serris.net

• Service Social : Tél. : 01 60 43 67 95

Courriel : i.chobert@mairie-serris.net

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse, les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

Maison des Associations "Équinoxe"

• Service Fêtes et Animation : Tél. : 01 60 43 66 90

Courriel : n.chevalier@mairie-serris.net

Adresse : 2, sente des Communes - 77 700 Serris

Horaires d'accueil pour les locations de salle :

Mercredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Tél. pour la location de salle : 01 60 43 66 90

Renseignement sur les animations municipales.
Location de salles pour les particuliers.

Ferme des Communes

• Service Culturel : Tél. : 01 60 43 25 21

Courriel : culture@mairie-serris.net

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que, pour pouvoir voter en 2014, les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent à l'Hôtel de Ville, avant le 31 décembre, 18 heures.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité,
- un justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, de téléphone...) (si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents)

La radiation sur l'ancienne liste électorale se fait en même temps que la nouvelle inscription.

Si vous avez changé d'adresse à Serris (déménagement à l'intérieur de la commune), vous devez également passer vous inscrire afin que vous soyez rattaché au bureau de vote le plus proche de chez vous.

Élections municipales : dimanches 23 et 30 mars 2014

Élections européennes : dimanche 25 mai 2014

Horaires de fermeture exceptionnelle

Les services municipaux fermeront exceptionnellement leurs portes une heure plus tôt les mardis 24 et 31 décembre 2013.

Hôtel de Ville : 17 h 00

Le service État civil vous accueillera jusqu'à 18 h 00, le 31 décembre, uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales.

Mairie du Bourg : 17 h 00.

Centre de loisirs l'Île aux Enfants : 18 h 00.

Équipements Petite Enfance : 1 heure avant l'horaire habituel de fermeture.

Service Animation : fermé du 23 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Fermeture des structures

Équipements Petite Enfance : fermés du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Équipements sportifs : fermés du 23 décembre au 5 janvier inclus.

Denis Gayaudon, Maire de Serris



Un dynamisme local et intergénérationnel

Offrir des activités aux jeunes de 0 à 25 ans, ainsi qu'à leurs parents et à leurs grands-parents, tout en promouvant les liens sociaux et familiaux dans le cadre d'actions fédératrices, s'inscrit totalement dans notre projet éducatif local. Ainsi, les journées du festival "La Tête Ailleurs" avait pour vocation **d'informer sur des thèmes particuliers mais de façon ludique**. Cela était une évidence pour toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés en nombre. **Je souhaite d'ailleurs remercier chaque personne** qui, par sa mobilisation sur ce projet et sa participation aux différentes manifestations, étaillées sur 15 jours, a contribué au succès de cette nouvelle édition.

C'est aussi dans cette logique de sensibilisation autour d'exemples concrets que se poursuivent **nos actions en faveur du développement durable**. Un point d'étape de l'avancée de notre démarche d'Agenda 21 vous est proposé dans ce numéro.

Notre ville sait aussi montrer sa solidarité : à l'approche de l'hiver, particuliers et associations se sont grandement investis pour recevoir **des dons en faveur notamment de l'Épicerie solidaire** implantée à Serris. Parallèlement, la commune a récemment aménagé ce lieu pour lui donner **une plus grande surface de stockage**.

Accompagner au mieux toutes les tranches d'âge et toutes les catégories sociales est le fondement même de nos actions. La jeunesse de notre territoire comme celle de ses habitants, que ce soit par leur âge ou par leur vitalité, permet **un élan dynamique commun sur de nombreux projets**.

Nous avons aussi des manifestations à destination de nos aînés. Ils peuvent participer tout au long de l'année aux activités du Club de la Bonne Humeur qui vient de fêter ses 35 ans. La ville offre **des moments festifs particuliers à ses seniors**. Ainsi, une journée croisière a été organisée dernièrement à leur intention et traditionnellement un déjeuner spectacle ou un colis leur est proposé pour fêter la nouvelle année. **Nos plus jeunes ont aussi pu bénéficier de spectacles adaptés à leur âge**.

À chacune et à chacun d'entre vous, petits et grands, je souhaite au nom du Conseil municipal mes meilleures vœux de santé et de bonheur pour 2014.

Denis Gayaudon,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Denis Gayaudon" followed by a stylized surname.

Maire de SERRIS.



Le Réveil de la Marne
Imprimé sur du papier recyclé
Certification Label Imprim'Vert

• Tirage :

4 500 ex.

Dépôt légal : 4^{er} trimestre 2013

Sommaire

EN VUE, TRÈS VITE

- Ferme des Communes
- Un exercice grandeur nature
- Dépôt des sapins usagés
- Circuler par temps de neige

4

DOSSIER

- La Tête
Ailleurs
encore
plus haut

8

L'ALBUM DE SERRIS

- Commémoration du 11 novembre 1918
- Les collégiens en visite à l'Hôtel de Ville
- **Plus de 8 t de denrées collectées pour la BAPIF**
- Un stage pour devenir animateur
- Portes ouvertes au commissariat

12

COUP D'ŒIL

- Concerto
- Le Rotary Club : "servir d'abord"
- Serris accueille la Banque de France
- À l'heure du Greenwich
- Les P'tits loups s'agrandissent
- Une matinée d'échanges pour les acteurs économiques

18

La Tête Ailleurs

D. 8

SPORTS

■ Quand vacances riment avec expérience

- Le HBCVE Club solidaire !
- Un nouveau terrain de grands jeux
- Le Khone Taekwondo victorieux

26

DÉMOCRATIE

■ Délibérations des Conseils Municipaux

- Tribunes

28

AU QUOTIDIEN

■ Buro'nomade en avant première à Serris

- Nouveaux commerces et services
- La boulangerie ROBAC à nouveau récompensée
- SOS Médecins inaugure ses locaux de Serris
- Nouvelle carte d'accès en déchèterie
- Un schéma cyclable à Serris : point d'étapes
- Guichet unique de la rénovation
- Une AMAP pour le Val d'Europe
- Conférence environnementale

32

En Vue très vite

À l'affiche

4



**Geneviève
CHAFFARD**

Adjointe au Maire
Déléguée à la Culture



Le programme culturel est distribué à chaque rentrée dans toutes les boîtes aux lettres serrisiennes et reste disponible toute l'année à l'Hôtel de Ville, en Mairie du Bourg, ainsi qu'à la Ferme des Communes et sur le site internet de la commune (www.mairie-serris.net).

Ferme des Communes

Salle Alfred de Musset

Programmation - saison 2013-2014

LIAN ET LE LOTUS

Théâtre d'ombres et musique - Tarif B
dimanche 12 janvier, 16 h 00



CINDY SHERMAN

Conférence - Entrée libre
vendredi 17 janvier, 20 h 30



QUI-VIVE

Magie philosophique - Tarif A
samedi 25 janvier, 21 h 00



CABARET COULEUR

Jeune public - Tarif B
dimanche 2 février, 16 h 00



BOUVARD ET PÉCUCHE

Théâtre - tarif A
samedi 8 février, 21 h 00



L'IMPORTANCE D'ÊTRE WILDE

Théâtre contemporain - Tarif A
samedi 8 mars, 21 h 00



YVES TANGUY

Conférence - Entrée libre
vendredi 14 mars, 20 h 30



PRÉMICES

Très jeune public - Tarif C
mercredi 19 mars, 10 h 00 et 15 h 30



SANS LES MAINS ET EN DANSEUSE

Humour - Tarif A
samedi 29 mars, 21 h 00



ÉDOUARD MANET

Conférence - Entrée libre
vendredi 4 avril, 20 h 30



8 Bd Robert Thibout - 77 700 Serris - Val d'Europe

Tel. : 01 60 43 25 21 / Fax : 01 64 63 36 96

Courriel : culture@mairie-serris.net - Site internet :
www.mairie-serris.net

TARIFS :

- Tarif A : - adultes : 12 €
- jeunes (- de 26 ans) : 5 €
- famille (2 parents et 2 enfants) : 25 €
- groupe (10 pers. et +) : 8 €
- Tarif Réduit (Carte de réduction annuelle*) : 8 €
- Tarif B (jeune public) : 4 € pour tous
- Tarif C (Très jeune public) : 2 € pour tous.

*Carte de réduction annuelle : cette carte est au tarif de 15 euros et offre des réductions à la Ferme des Communes mais également à la Ferme Corsange de Baily Romainvilliers et au File 7 à Magny le Hongre



Un exercice grandeur nature

Le jeudi 14 novembre, un exercice grandeur nature a eu lieu à la gare RER de Serris-Montévrain : un attentat terroriste à l'arme chimique y a été simulé.

Cet exercice zonal était organisé par le secrétariat général de la zone de défense et de sécurité de Paris, chargé de coordonner les mesures de gestion de situation de crise.

Plus de 200 personnels du SAMU, de la police nationale, de la gendarmerie et des pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) ont été mobilisés lors de cette manœuvre, en plus des figurants, notamment des étudiants de l'IFIS de Serris, qui jouaient les victimes.

Cette simulation était destinée à travailler la coordination entre les services, le respect des protocoles nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques et évaluer les dispositifs mis en place dans un tel cas, que ce soit le secours aux victimes, la prise en charge des personnes présentes, mais non atteintes par la bombe, la chaîne de décontamination, etc.

Cet exercice, qui se déroulait simultanément dans 2 autres endroits d'Île de France, était suivi par de nombreux observateurs, dont des agents du FBI, des membres du ministère de l'intérieur Israélien et de la Royal Air Force Britannique.



5

Dépôt des sapins usagés

Depuis quelques années, la commune met à disposition des administrés des emplacements dédiés aux sapins usagés.

Cette année encore, à partir du jeudi 26 décembre 2013 et jusqu'au samedi 25 janvier 2014, vous pourrez déposer votre sapin dans l'un des lieux suivants :

Dans le centre urbain : Cours du Danube (à proximité de la crèche Le Carrousel des bébés) et Cours du Tage (à proximité des bornes à verre),

Dans le bourg : Place d'Amilly, Boulevard Champ du moulin (à l'angle de la rue des Gasset), Place Thomas le Pileur.

Renseignements : services techniques de Serris.
Tél. 01 60 43 66 81 ou s-technique@mairie-serris.net



6

Circuler par temps de neige

Avec l'hiver qui approche, la neige risque à nouveau de répandre son blanc-manteau. Les chutes de neige ont de nombreuses conséquences sur la circulation automobile ou piétonne. Petit rappel sur les dispositions prises pour assurer au mieux la circulation de tous.



Philippe RICHARD

Adjoint au Maire
Délégué aux Travaux
et à l'Environnement

Le salage des voies et des lotissements est effectué par les Services Techniques de la commune. Il intervient selon un ordre défini par la fréquentation des routes : les plus passantes sont traitées en premier (cf tableau ci-contre).

Le salage des alentours des bâtiments communaux intervient logiquement selon les horaires d'ouverture des équipements (cf tableau ci-contre).

Attention certaines voies ne dépendent pas de la Commune : ainsi le Conseil Général, plus particulièrement, l'Agence Routière Territoriale intervient Route de Provins et sur le RD 406 tandis que Le SAN intervient sur le boulevard Circulaire, la place d'Ariane, le cours de la Gondoire, la pénétrante Ouest et les voies desservant le parc international d'entreprises.



Si pendant l'hiver, vous avez des difficultés particulières liées à un isolement, sachez que le service social de la ville de Serris est à votre écoute.

Tél. : 01 60 43 67 95
i.chobert@mairie-serris.net

Si vous prenez les transports en commun, vous pouvez consulter le plan hivernal du réseau de bus PEP'S sur le site www.buspeps.fr.

Si les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour permettre à tous de circuler le plus aisément possible, les particuliers et les commerçants ont également des devoirs, notamment l'obligation de déneigement (arrêté Municipal n°2011/23 réglementant l'entretien hivernal des voiries, notifié le 11 janvier 2011, et fondé sur l'obligation de déneigement du code civil).

ARTICLE 1 : en cas de neige ou de verglas, les commerçants, les propriétaires et les occupants des immeubles riverains des voies publiques devront procéder au balayage et au salage ou sablage s'avérant nécessaire pour assurer la commodité et la sécurité du passage sur les voies publiques.

ARTICLE 2 : ces mesures devront être assurées au droit de la limite de l'immeuble occupé, sur toute la largeur du trottoir ou si celle-ci excède trois mètres, dans la limite de trois mètres à partir du mur de façade.

ARTICLE 3 : la neige devra être mise en tas sur la bordure du trottoir, à la limite de l'emprise de la voirie, sans obstruction des tampons de regard et des bouches d'égout.

Renseignements auprès des Services Techniques : Tél. : 01 60 43 66 81 ou s-technique@mairie-serris.net

Listes des routes par priorité

Des modifications sont susceptibles d'intervenir en fonction de l'intensité des conditions climatiques et des urgences.

1/ Routes très fréquentées (axes principaux) :

- Boulevard Thiboust,
- Route de Meaux (+ impasse du Couternois),
- Rue Émile Cloud,
- Rue de Saria,
- Boulevard Champ du Moulin
- Place Thomas Le Pileur,
- Cours de la Garonne,
- Rue de Navarre,
- Rue de l'Ipel,
- Rue des Scandinaves,
- Cours du Rhin,
- Cours de l'Elbe,
- Cours de la Tamise,
- Cours du Danube (+ rue de l'Hymne à la Joie et rue Bleue),
- Cours du Tage (+ ses impasses).

2/ Routes fréquentées :

- Rue du Mail,
- Rue de l'Hermitière,
- Rue de Lagny (+ses impasses),
- Rue de la Marnière,
- Rue de l'École,
- Rue de L'Église,
- Rue de la Garenne et Clos du Portail,
- La Venelle des enfants Gâtés,
- Rue de la Fontaine,
- Rue du Clos d'Orange,
- Rue du Marmouset,
- Allée des Gasset,
- et les impasses de ce secteur.

3/Routes moins fréquentées :

- Passage des Bénédictins,
- Passage des Célestins,
- Allée du Buisson Cocher,
- Grande allée Vapillon,
- Rue du Ponclet,
- Rue de L'Érable,
- Le Clos Rose,
- Allée du Pré Cliae,
- Rue de Bellezane,
- Rue du Pré Thomas,
- Rue du Clos de l'étang,
- Impasse des Marguerites,
- Allée de la Plaine,
- Rue de la Morte Paye.

4/ Routes ne dépendant pas de Serris :

Le Conseil Général intervient Route de Provins et sur le RD 406.

Le SAN intervient sur le boulevard Circulaire, la place d'Ariane, le cours de la Gondoire, la pénétrante Ouest et les voies desservant le parc international d'entreprises.



Du 18 novembre 2013 au 17 mars 2014, le Conseil général de Seine-et-Marne déploie son dispositif "d'alertes hivernales". Le Conseil général vous permet d'être informés :

- par téléphone au 0800 077 001 (gratuit depuis un fixe) prévisions météo et état des routes
- sur www.seinet-et-marne.fr.
- par courriel en vous inscrivant simplement en ligne sur www.seine-et-marne.fr.
- par SMS en remplissant le formulaire en ligne sur www.seine-et-marne.fr

Liste des bâtiments municipaux par priorité

Des modifications sont susceptibles d'intervenir en fonction de l'intensité des conditions climatiques et des urgences.

1/ Bâtiments ouvrant à 7 h 00 (crèches et Centres de Loisirs) :

salage des entrées et des abords des bâtiments puis salage des cours intérieures.

2/ Bâtiments ouvrant à 8 h 30 (Groupes Scolaires) :

salage des abords des écoles et des cours intérieures.

3/ Bâtiments ouvrant à 9 h 00 (Hôtel de Ville, Mairie du Bourg) :

Salage des entrées et des abords.

Rappel

Il est formellement interdit, en cas de gel, de marcher et de patiner sur la glace des plans d'eau sur le territoire de la commune de Serris.

La Tête Ailleurs encore plus haut

La ville de Serris organisait pour la 2^e année consécutive, le festival “La Tête Ailleurs”. Cette seconde édition de ce festival à destination des enfants, des jeunes et des parents de Serris a été couronnée de succès !



Luc CHEVALIER
Adjoint au Maire
Délégué au Sport
et à la Jeunesse

Du 15 au 30 novembre 2013, de nombreux événements se sont déroulés à Serris dans le cadre du festival “La Tête Ailleurs” : conférences-débats et théâtre-forum, spectacles à destination des 1-3 ans et des écoles, réception des délégués de classe du collège et du lycée, buffet thématique, journées festives au gymnase Éric Tabarly, expositions, concert de la solidarité, menus à thème, etc.

Le fil conducteur du Festival portait cette année sur le rapport qu'entretiennent les enfants et les jeunes avec le monde du numérique.

assisté à cette soirée malgré le match de football de l'équipe de France qualificatif pour la coupe du Monde.



WEEK-END D'OUVERTURE



La démarche éducative développée avec ce festival s'est notamment exprimée lors du week-end d'ouverture avec **2 conférences** : la première, le vendredi 15 novembre animée par **Jean-Marc DAVID, psychopédagogue comportementaliste, et Claire BELTRAMO, présidente de l'association “Humain Demain”** portait sur “le rôle des parents dans les apprentissages des enfants”. Une quarantaine de personnes ont

La seconde conférence, le samedi 16 novembre, animée par **Vanessa LALO, Psychologue clinicienne spécialisée dans les addictions et les médias numériques**, était au cœur du thème du festival : elle avait ainsi pour titre “Le numérique, un jeu d'enfants ?”.





Un buffet traditionnel organisé par les cuisiniers de la Petite enfance et de la restauration scolaire suivait cette conférence et précédait le spectacle "Il était une fois dans le Web", réalisé par la Compagnie "Rendez-moi mes sentiments".

Lors de ce théâtre-forum, les spectateurs étaient invités à monter sur scène pour jouer des situations ayant pour thème les relations jeunes/parents/internet/réseaux sociaux.



La Ferme des Communes a accueilli les collégiens le mardi suivant pour qu'ils puissent assister à ce spectacle interactif.

La salle de spectacle de Serris a également accueilli d'autres spectacles, comme "Par Chemins", spectacle à destination des enfants âgés de 1 à 3 ans suivi d'un brunch familial organisé par le service Petite Enfance, le dimanche 17 novembre ou des représentations pour les écoles de la ville, à l'initiative du service culturel.

RÉCEPTION DES DÉLÉGUÉS

Ce festival s'est construit autour de la journée du mercredi 20 novembre, date commémorative de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre 1989. En ce jour anniversaire, la commune avait invité les délégués de classe du collège et du lycée de Serris afin de les féliciter et de les remercier de leur engagement citoyen.



10

JOURNÉES FESTIVES

Le festival "La Tête Ailleurs" revendique un côté éducatif, mais également une dimension ludique représentée notamment par les journées festives organisées les 23 et 24 novembre derniers au gymnase Éric Tabarly.



Pendant ces 2 jours, plus de 2 000 personnes ont découvert les 3 espaces ("Présent", "Passé" et "Futur") mis en place par les services de la commune et pilotés par la direction de l'Action Éducative. Une trentaine d'ateliers ludiques, éducatifs et interactifs pour s'amuser, apprendre et partager autour d'un grand moment de convivialité était destinée à chacun.



Parents et enfants ont pu profiter ensemble des jeux interactifs, de la danse, des animations musicales, des jeux géants, des expositions, du parcours de motricité, des ateliers mini-sport, des expositions, des buvettes, etc. Et tout ceci gratuitement, comme l'ensemble du festival !



11

CONCERT DE LA SOLIDARITÉ

Seul le **concert de la solidarité**, organisé le samedi 30 novembre, en clôture de festival, n'était pas en accès libre. Pas question d'argent cependant pour assister aux prestations musicales de Gotham Corp, Ned, Piraterime, T-Rex, Gogks, Déborah, The Shin Sekaï ou assister à la démonstration de Hip-Hop de Serris Danse Val d'Europe : l'entrée était accessible à tous sous réserve d'un don de 2 kg d'aliments non périssables.



Cette récolte a fonctionné : les 350 personnes présentes ont en effet permis de récolter 575 kg de denrées ! Celles-ci ont été remises à l'association l'Oasis du Val d'Europe, qui gère l'épicerie solidaire du secteur.

Moment fédérateur, ludique, festif, convivial, le Festival a rempli son rôle intergénérationnel en ouvrant ses portes à plus de 2500 Serrisiens de tout âge pour que les 0-25 ans, ainsi que leurs parents aient pendant 15 jours "La Tête Ailleurs".

PARTENAIRES :



Commémoration du 11 novembre 1918

De très nombreux Serrissiens se sont réunis autour du monument au mort de Serris pour ranimer le souvenir de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la première guerre mondiale.

Si presque un siècle est passé depuis les combats de 1914, l'actualité récente nous a rappelé que la terre des champs de bataille restitue encore aujourd'hui les vestiges des combats, avec la découverte en mai dernier dans la Marne près de Suippes du squelette du sous-lieutenant Leguay "disparu" le 30 septembre 1915 à la tête de son bataillon et identifié seulement ce printemps dernier grâce à sa plaque militaire et à deux médailles intactes !

Dans tout l'Est de la France, les cultures ont repris leur place, les bois ont recouvert bunkers et barbelés, le sol a englouti lentement les débris des deux armées mais cent années passées n'ont pu démentir la formule qui disait que tous ces paysages rendus à la paix abritaient : 1/3 de terre, 1/3 de fer, 1/3 de chair, soit la trace des 670 000 soldats français portés disparus.

M. Gayaudon, Maire de Serris a coutume de laisser chaque année entendre la voix de ceux qui traversèrent ces événements et qui ont pu en témoigner mieux que quiconque. **M. le Maire a donc lu une lettre du**

Lieutenant Henri Valentin Herduin. Ce soldat faisait partie de ceux que les statistiques militaires appellent les "600 fusillés pour l'exemple", sur 2 400 soldats qui affrontèrent les conseils de guerre pour "lâcheté devant l'ennemi". À ce jour, 40 d'entre eux seulement ont été reconnus innocents et réhabilités.



Le lieutenant Henri Valentin Herduin s'est battu à Verdun 5 mois durant à la tête de sa compagnie qui subit 80 % de pertes les 5 et 6 juin 1916 ! Il commandait avec un autre officier, le repli de 40 survivants des deux bataillons décimés. Il fut alors accusé – sans jugement- d'abandon de poste devant l'ennemi : le 11 juin il est fusillé dans le bois de Fleury, alors que l'ordre de surseoir à l'exécution arrive après qu'il eut reçu le coup de grâce !

Sa dernière lettre envoyée à sa famille dit simplement :
"Ma femme adorée,

Notre division est fauchée et presque tout le régiment anéanti sauf moi et quelques hommes. Le colonel Bernard m'a fait comparaître en conseil de guerre pour lâcheté face à l'ennemi comme si avec 40 hommes il aurait été possible de tenir face à 800 ennemis ! Je suis

condamné à mort, sans possibilité de recours, et serait exécuté ce matin. Sache que je subis mon sort sans honte car mes camarades me connaissent et savent que je n'étais pas un lâche. Je vais mourir en commandant moi-même le peloton d'exécution des hommes qui vont devoir me fusiller. Ma voix sera ferme car je vais mourir la conscience en paix. Je te donne mon dernier et éternel baiser. J'embrasse notre petit Luc qui n'aura pas à rougir de son père qui a toujours accompli son devoir. Je serai enterré au bois de Fleurie ; mon camarade Saint Roman te donnera tous les renseignements.

Je t'aime comme un fou.
Adieu".

M. Gayaudon a également associé à la mémoire du Lieutenant Herduin, le Caporal Albert Truton et le soldat François Bruguières.

Le Caporal Albert Truton, décoré de la croix de guerre pour son héroïsme dans l'enfer de Verdun en 1916 fut fusillé en 1917 pour avoir "craqué" 4 heures durant en refusant de lancer un assaut dans l'enfer du chemin des dames.



Le soldat François Bruguières, décédé en 1917, fut condamné au bagne pour avoir refusé de participer au peloton d'exécution de son camarade Joseph Dauphin, lui aussi fusillé malgré sa croix de guerre portant trois citations.

Que tout ce temps passé (un siècle) soit l'occasion de réintégrer enfin ces hommes dans la mémoire nationale et d'associer leurs noms à l'hommage rendu à leurs camarades.

La cérémonie s'est conclue par une minute de silence et d'hommage à la mémoire du lieutenant Herduin, du Caporal Truton, du soldat Bruguière, à la mémoire des soldats serrissiens morts aux combats, MM Léon Benard (33 ans), Henri Bourette (27 ans), Alfred Duval (24 ans), Alexandre Fayet (34 ans), Albert Feauveau (28 ans), Léon Feauveau (20 ans), L. Gomot, Roger Guerrand (20 ans), Charles Laporte (23 ans), Ephraïm Laporte (21 ans), Georges Léonard (21 ans) et Alexandre Suret (26 ans).

13

Les collégiens en visite à l'Hôtel de Ville

Mardi 8 octobre dernier une quinzaine d'élèves de 3^e du collège Madeleine Renaud se sont rendus à l'Hôtel de Ville afin d'y découvrir son fonctionnement, ses métiers et ses services...

Dans le cadre de leur option "découverte professionnelle" à travers laquelle ils découvrent le milieu professionnel et l'environnement économique et social, les collégiens ont souhaité comprendre le fonctionnement de leur commune. Accompagnés de deux de leurs professeurs, les élèves se sont rendus à l'Hôtel de Ville, comme l'avaient fait leurs camarades les années précédentes.

Les élèves y ont ainsi rencontré Martine Offroy, 1^{re} Maire-Adjointe déléguée au Développement Durable. Ensemble, ils ont abordé divers sujets dont les métiers et le fonctionnement des collectivités territoriales, mais également le développement de Serris. Ce moment d'échange et de partage fut constructif et convivial.



14



BANQUE ALIMENTAIRE

Rotary

Oasis
l'épicerie solidaire du Val d'Europe

www.rotary-club-valdeurope.org
www.epicerieoasis.fr
www.bapif.fr

Plus de 8 t de denrées collectées pour la BAPIF

Fin novembre, le Rotary Club du Val d'Europe, en partenariat avec l'association l'Oasis ont renouvelé leur participation à la collecte annuelle en faveur de la Banque Alimentaire Paris Île de France.

Vendredi 29 et samedi 30 novembre dernier, la collecte en faveur de la Banque Alimentaire Paris Île de France (BAPIF) qui s'est déroulée au magasin Auchan du Centre Commercial Val d'Europe a été un véritable succès. **Le Rotary Club du Val d'Europe et l'Oasis ont récolté 8,358 tonnes de denrées alimentaires non périssables.** Cette collecte, supervisée par Samira Pelissier, en tant que responsable BAPIF pour le Rotary Club du Val d'Europe, et par l'Oasis, va permettre à de nombreuses familles démunies de bénéficier de paniers repas.

Près de la moitié de la collecte a été directement livrée à l'Oasis qui pourra ainsi subvenir aux besoins de familles valeuropéennes ; le reste de la collecte a été directement livré par le Rotary Club du Val d'Europe dans les entrepôts de la BAPIF.

Le Rotary Club du Val d'Europe et l'Oasis remercient les nombreux bénévoles (plus de 80) qui ont offert leur temps durant ce week-end, avec le sourire et

dans la bonne humeur, la Direction du magasin Auchan Val d'Europe, la Direction du Centre Commercial du Val d'Europe, la ville de Serris pour son support et le SAN pour son appui. Ils adressent un chaleureux remerciement renouvelé aux très nombreux citoyens qui ont ouvert leur cœur et qui se sont montrés à nouveau si généreux !



avec Samira Pelissier (2^e en partant de la gauche), pour le Rotary, et France Jacques (3^e en partant de la gauche) de l'Oasis, entourées de quelques bénévoles.



Plus de 80 bénévoles ont participé à cette collecte : membres des Rotary Clubs Val d'Europe et Crecy-la-Chapelle, membres du Lyons Club, Disney VoluntEARS, l'Oasis, employés de GRDF, citoyens de tous âges. Merci à eux !



Un stage pour devenir animateur

Entre le 21 et le 28 octobre dernier, la ville de Serris organisait au centre de loisirs “L’Île aux enfants” une session “formation générale au BAFA”. Organisée par le service Jeunesse de Serris, en partenariat avec l’association les Francas de Seine et Marne, cette formation a permis à nos jeunes Serrissiens de se former à l’animation.



Luc CHEVALIER

Adjoint au Maire
Délégué au Sport
et à la Jeunesse

Le Brevet d’Aptitudes aux Fonctions d’Animation (BAFA) est un diplôme, accessible dès 17 ans, qui autorise l’encadrement d’enfants et d’adolescents en centre de loisirs, classes de découvertes, accueils périscolaires, séjours, etc.

À l’initiative du service jeunesse de la commune, 29 stagiaires se sont retrouvés le lundi 21 octobre pour débuter le stage “formation générale”, toute première étape vers l’obtention BAFA.

Pendant 8 jours, les jeunes ont découvert, grâce à leurs 3 formateurs, le rôle et les fonctions types d’un animateur. **Au programme : mises en situation, réflexions, cas pratiques et mise en œuvre de leur projet pédagogique.** Les participants ont abordé différents thèmes tels que la connaissance de l’enfant et de l’adolescent, la vie de groupe, la réglementation de l’accueil de mineurs ou encore la diversité des publics. Selon Solène 18 ans : “Le fait d’analyser les journées types d’un animateur, de découvrir comment encadrer des enfants et quelles activités leur proposer me permet d’acquérir les connaissances que se doit d’avoir un animateur”.

Ce premier stage a permis à ses participants d’acquérir le statut d’animateur stagiaire. La validation de cette

étape leur donne ainsi accès au stage pratique puis à la session d’approfondissement ou bien de qualification qui clôturera leur formation.

Ainsi formés, ces nouveaux diplômés pourront agir sur le territoire, s’impliquer dans des projets locaux et intervenir dans différentes structures et activités éducatives comme le dit Jolan, 20 ans : “Obtenir mon BAFA va me permettre de travailler dans des centres de loisirs pendant les week-ends et de participer à des colonies pendant mes vacances. Une façon pour moi de gagner un peu d’argent tout en prenant plaisir”.

Depuis cette formation, 4 stagiaires travaillent lors du temps du midi ou dans les centres de loisirs de la commune. Plusieurs stagiaires ont également participé au Festival “La Tête Ailleurs”.



Pour plus d’information concernant le BAFA, connectez-vous sur :

www.jeunes.gouv.fr/ministere/actions/formations-et-metiers-de-l/bafa-baf/



16

Portes ouvertes au commissariat

Le mercredi 16 octobre, dans le cadre de la Journée de la Sécurité Intérieure, la Police Nationale de Chessy ouvrait les portes de son commissariat. Une journée enrichissante pour les nombreux visiteurs qui ont pu découvrir une tout autre image des forces de l'ordre.

Les portes ouvertes ont débuté par un tour des locaux, afin de découvrir cet établissement moderne et fonctionnel qui réunit 134 agents. Guidés par un Commandant de Police, **les visiteurs ont pu découvrir les nombreux services présents dans le commissariat et ses différents locaux** : bureaux, vestiaires, archives, salle de commandement et même une cellule de dégrisement !

Le groupe s'est ensuite rendu au **stand de tir** pour une présentation des différentes armes utilisées par les forces de l'ordre lors de leurs interventions. Les visiteurs ont ainsi identifié la spécificité et le mécanisme de chaque arme ainsi que les formations nécessaires pour les maîtriser. Chacune d'elle n'est utilisée qu'en cas de légitime défense et certaines demandent une habilitation spéciale.

Les groupes se sont ensuite dirigés vers l'atelier suivant : **une scène de crime**. Sur la base d'une reconstitution présentant plusieurs indices qu'un technicien de la police scientifique a initié son auditoire à l'investigation. Les visiteurs ont découvert l'ensemble des moyens et des étapes mis en œuvre lors d'une telle intervention : appareil photo, pinces, indices de repères, rubans de délimitation et sachets sous scellés. Comme dans une célèbre série télévisée, les

plus curieux ont pu s'essayer à un relevé d'empreinte. Munis d'un petit kit comprenant un pinceau, une poudre magnétique et du ruban adhésif, chacun a réalisé avec minutie son prélèvement.

Le dernier atelier présentait **l'équipement type du policier à travers les âges**. L'occasion de découvrir l'évolution de l'uniforme et les spécificités de chaque brigade.



Après une présentation des différentes façons d'intégrer les nombreux services de police, un quiz convivial autour d'une collation a clos cette journée.

Cette rencontre dans la bonne humeur avec la Police Nationale aura permis au public de mieux comprendre le travail des forces de l'ordre et de se rendre compte de leur travail quotidien.



Pour plus d'informations sur les métiers de la Police Nationale :

www.interieur.gouv.fr/fr/Le-ministere/Police-nationale

En bref...

Le samedi 24 novembre, la Ville de Serris organisait une cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail. Cette distinction de l'État récompense les salariés pour leur ancienneté et leur mérite.



Médailles de Vermeil – 30 années de service
M^{me} Irène BOUCHER, M^{me} Isabelle POUZOULET,
M^{me} Sylvie VASSART, M. Ibrahim KABA,
M^{me} Véronique MENNESSON.



Médailles d'Argent - 20 années de service
M. Christophe AGASSE, M^{me} Barbara LEPELIER,
M^{me} Catherine LOUIS DIT BENJAMIN, M. Stéphane
BATAILLE, M. Xavier DAGUERRE.

17



Médailles Or - 35 années de service
M. Peramadora KAMICHETTY, M^{me} Catherine
L'HELIAS.



Le 19 octobre dernier, la ville de Serris et l'Association Musique Passion organisaient une soirée cabaret à la Ferme des Communes.
130 spectateurs ont pu assister au spectacle tout en profitant du buffet avant de s'élancer sur la piste de danse.



Le 16 novembre dernier
M. Gayaudon, Maire de Serris,
M. de Belenet, Conseiller Général
et M. Balcou, Président du SAN
du Val d'Europe
étaient au lycée Émilie du Châtelet à Serris
pour remettre avec M^{me} Ficara-Brossard,
proviseur du Lycée leur diplôme aux
heureux bacheliers 2013 (94 % de réussite
au bac dont 51 % avec mentions).



Le 14 novembre, la Ferme des Communes a accueilli la 16^e rencontre départementale des Francas 77. Le thème de ces rencontres : Projets Éducatifs Locaux : quels enjeux, quels défis pour les politiques éducatives locales et les acteurs éducatifs ?

**Xavier LANÉRY**

Adjoint au Maire
Délégué à la Solidarité,
à la Famille
et à la Petite Enfance



Concerto va faciliter la vie des parents

La ville de Serris a décidé de remplacer le logiciel Maëlis par un nouveau système appelé Concerto. Ce logiciel plus fonctionnel et performant et le portail internet qui sera mis en place début 2014, permettront aux familles une inscription plus aisée aux activités proposées par la commune.

La commune a décidé de passer à un logiciel plus performant car le logiciel Maëlis, mis en place en 2000, ne permettait pas d'intégrer de nouvelles activités et était devenu inadapté au système de facturation qui a remplacé le système de compte d'avance. Les bornes de pointage qui étaient associées à ce logiciel ne fonctionnaient plus également.

Un logiciel plus adapté permettant une meilleure gestion

Au terme d'une procédure de marché public, la société Arpège a livré le logiciel Concerto à la commune de Serris. **Concerto offre au service Accueil Famille un paramétrage et une gestion plus complète des dossiers famille.** Il propose par exemple de créer un dossier par enfant et non plus un dossier par famille. Ainsi **Concerto gère très simplement les liens de parenté entre individus, de façon à connaître, en partant de l'enfant, toutes les personnes intervenant pour lui** (représentant légal, tuteur, père, etc.), **avec une gestion de la garde alternée via le planning de l'enfant.**

Il est également possible de renseigner toutes les données sanitaires, les Projet d'Accueil Individualisé (PAI), les régimes alimentaires des enfants, les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence... Les animateurs qui effectueront le

pointage des activités auront ainsi accès à des informations actualisées en temps réel grâce aux tablettes qui remplaceront les bornes de pointage.

Plus complet et plus simple d'utilisation, ce nouveau logiciel répond à la volonté de la commune de faciliter certes la mission des agents du service Accueil Famille, mais surtout celle des parents.

Un espace famille pour gérer les activités de ses enfants à distance

En effet, la mise en place du logiciel Concerto s'accompagnera en début 2014 du déploiement d'un portail internet dédié aux familles accessible depuis le site de la ville (www.mairie-serris.net).

Cet Espace Famille, dont la mise en place a été possible grâce au passage au logiciel Concerto, sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Les familles auront ainsi accès au dossier et profil de leurs enfants, après identification par un identifiant et un mot de passe. **Elles pourront alors résERVER ou annuler des activités pour leurs enfants et consulter leur planning.** Les parents pourront également stocker et **envoyer des documents sous forme dématérialisée** : dans le cadre d'un signalement d'absence, ils pourront ainsi transmettre un certificat médical sans avoir à se déplacer à l'Hôtel de Ville.

AGENDA 21 DE LA VILLE DE SERRIS

BILAN 2013

Une ville verte, solidaire et durable



BILAN 2013 DE L'AGENDA 21 DE SERRIS



Martine OFFROY

Adjoint au Maire

Déléguée

au Développement Durable

Préambule

Élément majeur de la politique en matière de développement durable, l'agenda 21 de Serris a été engagé en 2011 et présenté aux habitants en septembre 2011. Il constitue un socle global permettant de structurer et de rendre cohérentes toutes les actions à mener en faveur d'une ville plus durable.

Ce programme d'actions a été adopté pour 6 ans, de 2011 à 2017. Sa construction résulte de l'analyse de l'ensemble des politiques menées sur la commune. Il s'agit d'un agenda 21 de territoire, qui intègre des actions strictement communales, mais également des actions partenariales, portées en partie par les partenaires de la ville tels que l'EPA France, le SAN du Val d'Europe...

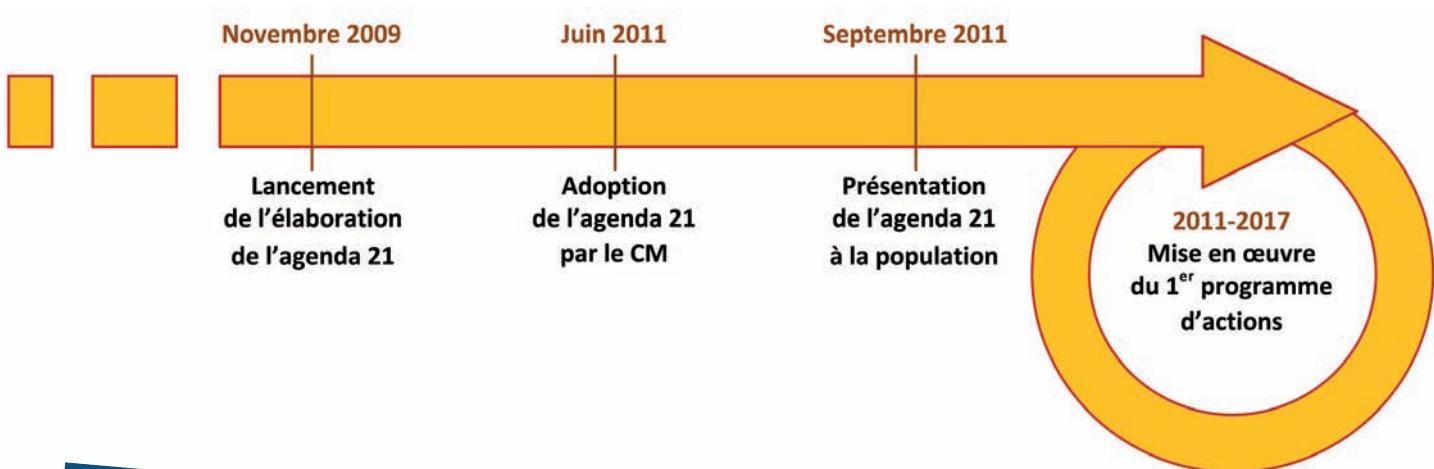
Ce bilan 2013, comme celui de 2012, se veut être un point d'étape

de la mise en œuvre de l'agenda 21. Il retrace les événements qui ont eu lieu en 2013 dans le cadre des objectifs de l'agenda 21. Par conséquent, seules les actions 2013 sont évoquées.

Toutefois, il ne se substitue pas à une évaluation de cette démarche et de ce programme d'actions. Souhaitée en 2014 ou 2015, l'évaluation permettra d'analyser la mise en œuvre de chacune des actions, leurs impacts sur le territoire, leurs réponses aux objectifs donnés.

Ce bilan est donc plutôt un récapitulatif afin d'apporter des informations concrètes aux Serrissiens sur les opérations menées par la ville et ses partenaires en lien avec les objectifs affichés lors de l'élaboration de l'agenda 21.

Chronologie de l'agenda 21 de Serris



Qu'est ce que l'agenda 21 ?

Rapport Brundtland - 1987 : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

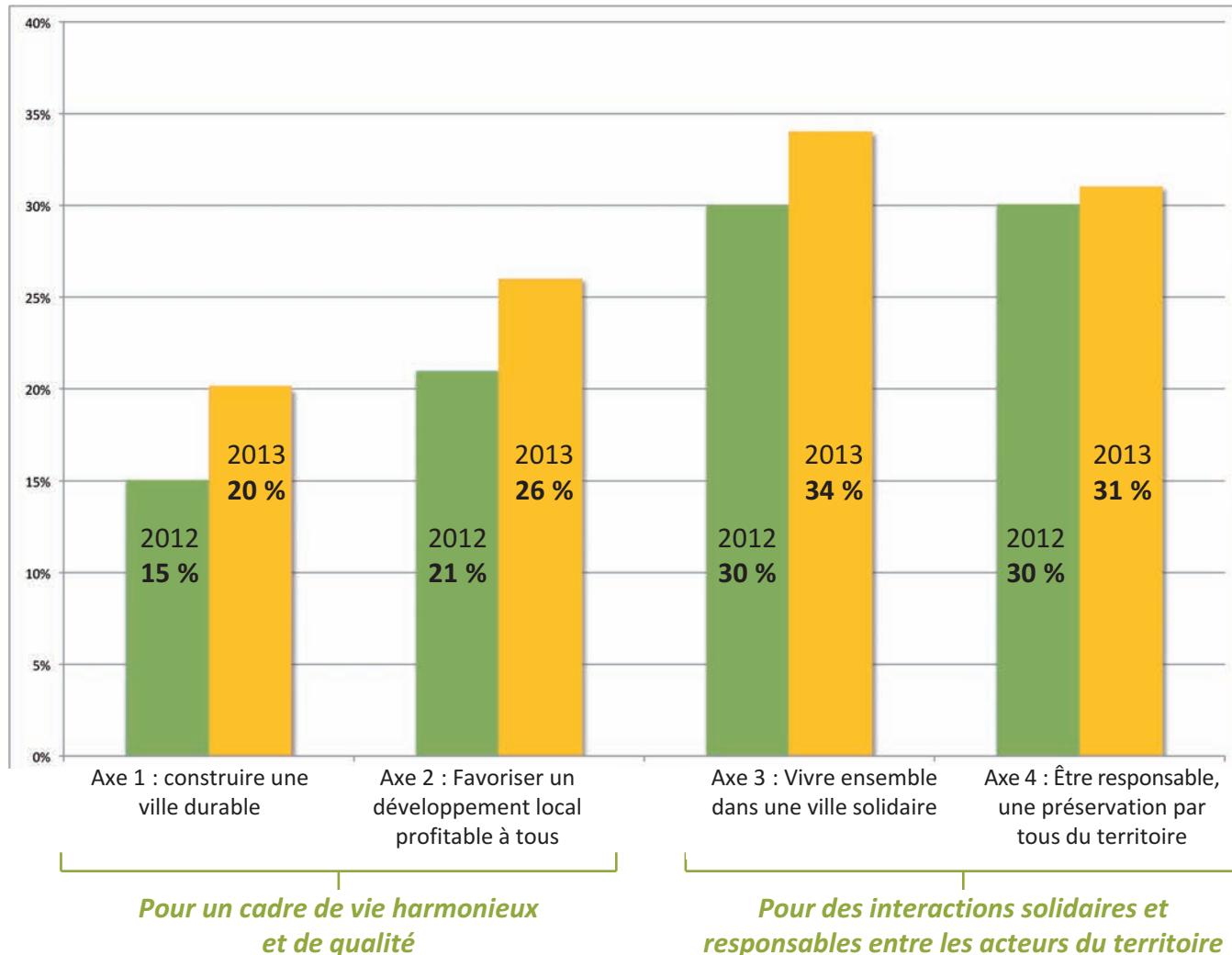
Convention de Rio - 1992 : Plus de 150 chefs d'état signent un programme d'actions concrètes pour le xx^e siècle, l'Agenda 21, décliné du concept de développement durable, qui repose sur 3 piliers fondateurs : l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

Synthèse du bilan

La ville de Serris avait déjà engagé des actions en faveur du développement durable avant le lancement de l'agenda 21. D'une manière globale, l'état d'avancement de l'agenda 21 est estimé à près de 28% en septembre 2013, soit deux ans après son lancement.

Plus précisément, suivant la structure de l'agenda 21 et en prenant en compte les éléments connus, l'évolution de cet état d'avancement est :

Comparaison avancement année 2012/ année 2013



Agenda 21

Retrouvez tous les documents de l'agenda 21 sur www.mairie-serris.net, rubrique cadre de vie/agenda 21.

AXE 1 : CONSTRUIRE UNE VILLE DURABLE

L'un des principaux enjeux de l'agenda 21 de Serris est d'intégrer pleinement le développement durable dans la construction de la ville.

Objectif 1-2 - Promouvoir un urbanisme durable et accueillant

Le Plan Local d'Urbanisme de Serris, document essentiel à l'urbanisation de la ville, a été approuvé le 11 juillet 2013 et est exécutoire depuis le 20 août 2013. Il intègre les principes d'équilibre socio-économique, urbain et écologique. En parallèle, des fiches-actions spécifiques au développement durable, par thème et par rubrique, sont en cours de finalisation. Traitant de domaines précis tels que l'énergie, les déchets, les jardins familiaux... Elles traduisent les préconisations souhaitées par la ville pour les futurs aménagements.

À suivre... Ces fiches-actions vont être partagées avec l'intercommunalité afin de promouvoir les ambitions communales, notamment dans le cadre des réflexions sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Objectif 1-3 - Intégrer les espaces verts et naturels dans le maillage urbain

L'aménagement de la seconde coulée verte, à l'Est du territoire, instigué en 2011, s'achève en cette fin d'année 2013. La liaison entre le centre urbain, les quartiers du bourg et la piscine Intercommunale est réalisée. Déjà empruntée de manière régulière par les écoliers, cette liaison douce permet de cheminer "côté champ" en toute quiétude et de rouler en cycle librement.

Avec ces nouveaux aménagements, la trame verte et bleue s'étend un peu plus, proportionnellement à l'urbanisation, permettant de compenser la minéralisation des terres.

À suivre... Prochainement, le tronçon de la coulée verte entre la route de Meaux et la piscine sera jalonné de balises lumineuses. Du mobilier urbain (bancs et corbeilles) doit également prendre place tout le long de cette promenade. Les talus du bassin resteront enherbés, et les plantes aquatiques vont progressivement coloniser les eaux et le bas des berges.



Objectif 1-4 - Entretenir la nature en ville

Les actions de gestion différenciée des espaces verts, mises en œuvre depuis 2010, sont maintenues et étendues. Les surfaces de prairies fleuries ou en fauches tardives ont été agrandies et certaines zones conquises. C'est le cas en particulier cette année pour les "plaines des Marmousets" aux abords des terrains de tennis couverts.

Les semis de prairies fleuries, dépendant des aléas climatiques, n'ont pas été à la hauteur des attentes, cette année. Elles ont dû être fauchées plus précocement que les autres années. La nature rappelle ainsi sa fragilité, son inconstance qui en fait une beauté éphémère dont il faut savoir profiter.

Lors de la Semaine du Développement Durable, les jardins étaient à l'honneur avec notamment une soirée dédiée aux Jardins Familiaux. En réflexion depuis quelques années, ce projet se concrétise progressivement : des Comités de Pilotage ont été créés, un espace de la ZAC du Courteinois leur a été dédié, des études plus précises ont été engagées. Pour intégrer pleinement l'avis des habitants, le premier atelier participatif s'est tenu le 22 juin 2013. Les réflexions des trois groupes constituent une base de travail pertinente pour la suite de l'étude technique.

À suivre... Prochaine étape pour les Jardins Familiaux : la constitution d'une association de gestion. Les travaux de création des Jardins Familiaux se feront en plusieurs étapes. Les premières parcelles devraient pouvoir être attribuées dès 2014.

Objectif 1-5 - Valoriser l'usage des espaces agricoles locaux

Dans l'objectif de soutenir la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne sur le Val d'Europe, la ville a participé à une seconde réunion organisée à Magny-le-Hongre. Elle a réaffirmé sa volonté de mettre à disposition une salle pour la distribution des paniers. De nouveaux échanges ont eu lieu en cette fin d'année afin de créer concrètement les bases de cette association.

Objectif 1-6 - Mieux prendre en compte les nuisances sonores et la qualité de l'air

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) du Courteinois, l'EPA a mis en œuvre sa charte de chantiers verts pour les travaux de voirie et d'espaces verts de leurs compétences.

À suivre... Le début des travaux de cette ZAC est programmé pour cette fin d'année 2013.



AXE 2 : FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT LOCAL PROFITABLE À TOUS

Afin de promouvoir un développement harmonieux, la ville et ses partenaires doivent concourir à la diversification du tissu économique et des logements, au renforcement de l'offre de transports...

Objectif 2-1 - Proposer une diversité de logements accessibles à tous

Pour permettre au plus grand nombre d'acquérir un logement, des alternatives à l'accession classique doivent être trouvées. Ainsi, Expansiel Promotion, en partenariat avec la ville, a mis en place le dispositif de location-accession, au sein d'une résidence livrée fin 2013 dans le Centre Urbain. Ce bâtiment, qui comprend 29 logements, sera certifié BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Après 5 ans d'ouverture, le Hameau de l'Espoir a fermé ses portes fin octobre sur un bilan positif. En effet, 80% des personnes en voie de réinsertion, qui y ont séjourné, ont retrouvé une autonomie suffisante pour retrouver un logement et un emploi.

Objectif 2-3 - Améliorer l'offre cyclable et les cheminements doux

En 2013, le SAN du Val d'Europe a inauguré les premières tranches de son schéma cyclable dont 2 itinéraires passent à Serris : sur la Méridienne et la RD 406. Il engage également cette année une réflexion avec les communes sur le déploiement de stationnements vélos à l'échelle du territoire.

Pour Serris, l'étude Schéma cyclable a été relancée. En lien avec les aménagements réalisés par l'intercommunalité, la ville souhaite trouver des solutions cohérentes, continues et adaptées à tous les cyclistes, petits et grands. Des ateliers ont été organisés pour recueillir l'avis des habitants sur le projet.

À suivre... Les aménagements cyclables retenus seront créés dans les années à venir suivant différentes phases.

Objectif 2-4 - Favoriser les transports en commun

Une réflexion sur la résorption des points durs de circulation du Réseau de bus Pep's a été engagée avec les partenaires, mettant en évidence des solutions pour permettre aux bus de circuler de manière optimale, en respectant la sécurité et le principe d'une voirie pour tous.

En lien avec les travaux du projet immobilier à proximité de la gare routière, des solutions ont été trouvées avec les partenaires de la ville pour fluidifier la circulation dans ce secteur. Ainsi, un Site propre bus a été créé par l'EPA France sur le cours du Danube permettant aux bus d'accéder plus facilement à la gare, sans gêner la circulation des autres véhicules.

À suivre... L'EPA France a engagé une étude plus globale en vue de fluidifier la circulation et d'améliorer le partage de la voirie aux abords de la gare RER. Les solutions préconisées devraient être mises en œuvre à compter de 2014.

Objectif 2-5 - Diversifier l'activité économique

Pour améliorer la lisibilité des services et équipements locaux, une étude sur la signalisation d'intérêt local (SIL) est lancée à l'échelle de la ville.

Comme prévu, le télé-centre Buro Nomade a ouvert ses portes fin novembre 2013, dans le centre urbain à Serris. Plusieurs salles sont aménagées et équipées pour accueillir salariés, étudiants, auto-entrepreneurs, dirigeants, ou citoyens. Chaque utilisateur peut choisir la solution adaptée à ses besoins, grâce aux diverses ressources : bureaux privatisés, espaces ouverts et flexibles, salles de réunion toutes équipées, mini-espaces pour s'isoler, cafétéria avec accès Wi-Fi.

Le soutien à l'association Serris Commerces et Entreprises a été maintenu et conforté cette année. L'association a ainsi organisé un nouvel événement en septembre : la Quinzaine commerciale.

À suivre... Le lancement d'un portail internet, outil de dynamisation interne à l'association des commerçants, est prévu d'ici début 2014. Il s'agit d'utiliser les potentialités des NTIC pour permettre une meilleure visibilité de l'association sur la commune et le Val d'Europe.

Objectif 2-6 - Mobiliser les entreprises sur la prise en compte du développement durable

Les réflexions d'aménagement et de commercialisation de la ZAC du Couternois se sont poursuivies. Pour la partie Sud, un parc d'activités économiques sera mis en œuvre dans le cadre d'une démarche de haute qualité environnementale. L'ambition est de faire de ce quartier une opération d'aménagement exemplaire en matière de développement durable, en visant une réduction maximale de son empreinte écologique. Ainsi, un important travail est engagé avec chacun des prospects pour intégrer ces objectifs en amont des projets.

Le chantier Villages Nature, à proximité du territoire communal, a démarré cette année. En parallèle, un Comité Consultatif du Développement Durable, auquel la ville de Serris est conviée, a été constitué pour assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements de développement durable du projet.



(c) Interscène ; Jean de Gastines Architecte ; Hadt & Kozlicki & Majka ; Architecte : Jacques Ferrier Architectures (JFA)

AXE 3 : VIVRE ENSEMBLE DANS UNE VILLE SOLIDAIRE

Être solidaire avec toutes les générations et avec les plus démunis, s'impliquer localement de manière associative, sportive ou culturelle... Autant d'actions essentielles au développement durable.

Objectif 3-1 - Poursuivre une gestion durable des modes d'accueil

En lien avec le label Écolo crèche®, la commune a signé une convention de partenariat avec l'Atelier Méditerranéen de l'Environnement afin de préciser ses attentes en matière de développement durable pour le 4e équipement Petite Enfance. Le résultat de ces échanges a été transmis au SAN du Val d'Europe, compétent pour la construction des équipements publics.

Le travail sur les pratiques des professionnels a été poursuivi. De plus, le Carrousel des Bébés a bénéficié d'une réorganisation structurelle afin d'améliorer l'accueil des familles.

En avril, la structure Les 1 001 Bulles a consacré une semaine au développement durable, ainsi des animations de sensibilisation ont été proposées aux enfants, aux parents et aux professionnels.

À suivre... La ville mène actuellement une réflexion au niveau de la Petite Enfance pour développer un partenariat avec la maison de retraite Les Berges du Danube afin de favoriser le lien intergénérationnel.

Objectif 3-2 - Sensibiliser les enfants au développement durable

La Semaine du Développement Durable 2013 à Serris a été développée sur le thème des jardins, en lien avec le projet de Jardins familiaux. Ainsi, les animateurs des Centre de Loisirs ont imaginé des ateliers, proposés aux écoles, autour du jardinage. De nombreux élèves sont venus participer à cette animation, accompagnés de leurs professeurs. Les jardinières plantées ont ensuite été réparties sur les Centres de Loisirs pour que les enfants puissent découvrir l'évolution de leurs plantations.

Objectif 3-3 - Favoriser l'information et l'implication des enfants et des jeunes à la vie locale

La restructuration du service Jeunesse s'est poursuivie, permettant de développer de nouvelles actions pour favoriser l'implication des jeunes.

Un Espace Info Jeunes a été créé à la Maison des Jeunes, deux journées de prévention-dépistage ont été proposées, une formation BAFA a été organisée en octobre permettant à 14 jeunes d'obtenir ce brevet, une formation Premier Secours (PSC1) est également programmée.

En lien avec le Projet Éducatif de Territoire, la 2^e édition du Festival "La Tête Ailleurs", qui avait pour thème les nouvelles technologies, a confirmé son succès avec plus de 2000 visiteurs. Animations, conférences, spectacles, week-end festif, réception des délégués de classe et concert de la solidarité ont permis d'offrir des moments ludiques et pédagogiques aux Serrisiens de tout âge.

À suivre... En 2014, les jeunes pourront s'investir dans de nouveaux projets comme une action verte, la découverte de capitales européennes, etc.

Objectif 3-4 - Rendre la ville plus accessible aux personnes handicapées

70% des bâtiments publics communaux sont accessibles à toutes personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de travaux de rénovation et/ou de modification du bâti ou de ses abords, les mesures d'accessibilités sont respectées.

Sur la voirie, des panonceaux "si vous prenez ma place, prenez mon handicap" ont été apposés sur les places de stationnement réservées aux personnes handicapées afin de sensibiliser les automobilistes au bon respect de ces dernières.

Cette année, Serris a accueilli deux grands événements du tennis de table de sport adapté (pour les personnes ayant des troubles physiques et mentaux) au gymnase Éric Tabarly. Le samedi 20 avril, la Ligue Régionale d'Île de France de Sport Adapté a organisé le Championnat Régional, regroupant 30 pongistes dans trois catégories différentes. Près de 350 licenciés de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA) se sont ensuite affrontés lors des Championnats de France, organisés du 6 au 9 juin.

D'autres partenariats autour du sport adapté se poursuivent. Les élèves du centre médical et pédagogique pour adolescents de Neufmoutiers-en-Brie sont venus découvrir l'escalade lors de séances spécifiques. Cette expérience est à renouveler !



Championnat de France de Tennis de Table de sport adapté au gymnase Éric Tabarly

Objectif 3-6 - Promouvoir le patrimoine, la culture et le sport

Le taux de fréquentation de la salle Alfred de Musset a augmenté de 12% depuis la dernière saison. Le début de la saison culturelle 2013/2014 est très prometteur !

Le nombre d'adhérents dans les associations culturelles est resté stable cette année, et les stages sport et culture se sont poursuivis avec une moyenne de 24 enfants par stage.

AXE 4 : ÊTRE RESPONSABLE, UNE PRÉSÉRATION PAR TOUS DU TERRITOIRE

Chacun peut agir pour réduire ses impacts sur l'environnement. Serris s'est engagée et ambitionne d'innover pour inscrire son modèle de développement dans une logique de faible empreinte écologique.

Objectif 4-1 - Développer des pratiques écoresponsables des services municipaux

Les pratiques écoresponsables des services municipaux sont progressivement intégrées. Les normes de papier utilisées par les services ont été renforcées, intégrant la norme ISO 9706 (papier permanent) et l'écolabel européen.

La passation du marché "Fournitures de bureau, fournitures de papier" a permis de systématiser la norme Gestion durable des forêts, tout en en réduisant les frais.

De plus, un lot de ce marché correspondant aux fournitures de bureau a été réservé au profit d'une entreprise adaptée.

Les efforts de réduction des consommations des fluides au niveau des équipements ont été poursuivis.



Objectif 4-2 - Renforcer la performance énergétique des équipements publics

L'EPA France incite au développement du réseau de chaleur urbain dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Couternois et la ZAC du Prieuré. Cette dernière doit accueillir deux nouveaux Data Center sur le territoire de Bailly-Romainvilliers.

Afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments publics, la ville de Serris a missionné une société pour réaliser des audits énergétiques sur son patrimoine bâti, au cours des années 2012 et 2013. Ces audits ont permis d'avoir une vue globale sur le degré de performance énergétique actuel de chaque bâtiment (32 sites), de cerner les différentes actions possibles et d'évaluer les économies d'énergie potentiellement réalisables. Une programmation et un plan pluriannuel d'investissement ont été établis. En 2014, certains travaux doivent être engagés.

Concernant l'éclairage public, une campagne de changement des câbles Haute tension a été menée. Il reste à venir :

- la pose des variateurs d'intensité lumineuse dans les quartiers sur-éclairés,
- l'audit des câbles Haute Tension,
- le changement des lanternes de la fin du cours du Tage dont l'éclairement est peu efficient.

Objectif 4-3 - Inciter à la performance environnementale des logements

Le Plan Local d'Urbanisme est exécutoire depuis cet été et permet d'inciter à la performance environnementale des logements. L'article 15 précise notamment que les constructions nouvelles devront prendre en compte dans la mesure du possible les objectifs de développement durable et la préservation de l'environnement tout en s'inscrivant en harmonie avec le paysage existant.

Objectif 4-4 - Maîtriser les consommations d'eau potable et valoriser les eaux pluviales

Les compteurs d'eau des équipements publics sont relevés trois fois par an par les agents de la régie dans un objectif de chasse aux fuites.

Le projet de création d'une réserve d'eau provenant de la récupération des eaux pluviales au Centre Technique Municipal a dû être reporté.

Concernant les projets privés, le Plan Local d'Urbanisme incite à une rétention et une infiltration des eaux pluviales à la parcelle.

Objectif 4-5 - Mobiliser tous les acteurs du territoire pour développer une é cogestion des déchets

Comme l'an dernier, les bonnes pratiques des agents ont permis de trier 2,2 tonnes de papier dans l'objectif de les revaloriser. Sans oublier que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Objectif 4-6 - Développer la démocratie locale par des moyens innovants

L'approbation du Plan Local d'Urbanisme a été menée dans une démarche de démocratie participative, grâce à la mise en œuvre d'une phase de concertation, en plus de l'enquête publique obligatoire.

Pour renforcer la participation des Serrissiens, des ateliers ont été proposés dans le cadre de projets spécifiques : les jardins familiaux, le schéma cyclable.



Réunion publique autour du PLU

Objectif 4-7 - Suivre et évaluer l'Agenda 21

Des rencontres régulières organisées pour les agents Ambassadeurs du Développement Durable leur ont permis de poursuivre et de renforcer leurs actions autour de la Charte écocitoyenne et de préfigurer de nouvelles actions. L'une d'elles, le Green Friday, qui a lieu une fois par mois, a pour objectif d'inciter leurs collègues à venir travailler autrement qu'en voiture.

Le suivi de l'agenda 21 continue permettant la production de ce bilan annuel à destination des habitants.

BILAN 2013 DE L'AGENDA 21 DE SERRIS



Les parents auront également accès à leurs factures dématérialisées, pourront les régler en ligne ou suivre leur recouvrement. Dans le cadre des gardes alternées, les parents disposeront tous les 2 d'un identifiant, recevront chacun les factures correspondant à leur période de garde et calculées sur la base de leurs revenus respectifs.

Lors de son lancement, l'espace famille concerne la restauration scolaire, les accueils périscolaires (matin et soir) et extrascolaires (mercredi et vacances scolaires), les études surveillées, les structures Petite Enfance, le portage de repas et l'atelier modelage-sculpture.

À terme, les familles pourront également gérer depuis leur ordinateur, tablette ou Smartphone les activités proposées par Planète Sport (l'école municipale des sports, les stages et Planète Sport Adulte) ainsi que les séjours.

Toutes les familles référencées recevront un courrier leur indiquant leur "clef enfance" permettant d'accéder à leur dossier. Celui-ci ayant déjà été rempli par le service Accueil Famille, les parents n'auront qu'à choisir leur identifiant et leur mot de passe.



Cet espace famille devrait être mis en place début février, après que les agents du service Accueil Famille auront complété la nouvelle base de données du logiciel Concerto et effectué les tests du portail famille.

Ce nouveau portail internet permettra aux Serrissiens de gérer les activités de leur enfant sans avoir à se déplacer, mais le service Accueil Famille continuera bien évidemment à accueillir les personnes pour tous renseignements et celles qui n'ont pas d'accès à internet.

19

En raison de la saisie de la base de données sur le nouveau logiciel de gestion **Concerto**, le service Accueil Famille sera ouvert uniquement l'après-midi, du lundi 9 décembre 2013 au vendredi 31 janvier 2014.

Le service sera fermé également le 8 janvier 2013 en raison d'une formation.



Service Accueil Famille

Adresse : 2, place Antoine Mauny- 77 700 Serris
Téléphone : 01 60 43 67 92
Télécopie : 01 60 43 08 13
Répondeur (disponible 7 jours 7 et 24h/24) :
01 60 43 52 19
Site : www.mairie-serris.net
Courriel : accueiffamille@mairie-serris.net

Horaires d'accueil du public :

Lundi : 14 h 00 - 17 h 45

Du mardi au vendredi : 9 h 00 - 11 h 45 / 14 h 00 - 17 h 45

Pour les annulations et réservations, merci d'utiliser uniquement le répondeur, l'adresse e-mail ou l'espace famille quand il sera disponible.

De nouveaux moyens de paiement

À partir de 2014, vous pourrez utiliser de nouveaux moyens de paiement pour régler vos factures à l'Accueil Famille.

En plus des moyens de paiement classiques, chèques (à l'ordre du Trésor Public), espèces, CESU (pour toutes les prestations hors restauration scolaire et portage de repas), chèque vacances (séjours uniquement), Bons CAF (prestations précisées sur le bon), **vous pourrez utiliser courant 2014 la carte bancaire, le paiement en ligne (via l'Espace Famille) et le prélèvement automatique.**

Le Rotary Club

“servir d’abord”

Le Rotary Club Val d’Europe est une association locale créée en 1998, dont le siège est à Serris. Son objectif consiste à promouvoir la compréhension, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l’éducation et de la lutte contre la pauvreté. Nous avons rencontré Aurore Kinduelo, la présidente 2013-2014 du Rotary Club Val d’Europe.

Pouvez-vous nous présenter votre club ?

Le Rotary Club Val d’Europe est une association locale active sur le territoire du Val d’Europe depuis 1998 regroupant une vingtaine de professionnels qui se reconnaissent dans un besoin d’entreprendre et d’organiser des actions bénévoles dans un esprit dynamique et convivial.

Le Rotary Club Val d’Europe relève d’un groupe bien plus large. Il existe plus de 34 000 clubs rotariens dans plus de 170 pays, ce qui représente 1,2 million de membres : des hommes et des femmes en activité professionnelle consacrant une partie de leur temps pour organiser bénévolement des actions humanitaires, éducatives et culturelles.

À l’origine, le Rotary a été créé à Chicago en 1905 par Paul Harris. Les origines historiques du Rotary sont parfaitement décrites dans la bande dessinée intitulée “Paul Harris, Pionnier d’un monde nouveau” (par M. Laurent DARREAU) rédigée en français, et traduite en anglais, allemand et esperanto, que le Rotary Club du Val d’Europe vend au profit de ses actions.

Le nom “Rotary” a été choisi pour symboliser la succession des personnes assumant les responsabilités au sein du club, la continuité des actions et la rotation des lieux de réunion où sont planifiées les actions. L’emblème du Rotary est une roue d’engrenage représentant l’évolution, la transmission et l’avancée vers un monde meilleur.

Rotary



Quelles sont les actions du Rotary Club du Val d’Europe ?

Nous réalisons de multiples actions locales chaque année sur le territoire du Val d’Europe. Certaines actions récurrentes sont très reconnues et correspondent à de réels rendez-vous attendus.

Ainsi, depuis plus de 10 ans, le Rotary Club du Val d’Europe organise la collecte annuelle des denrées alimentaires non périssables pour la Banque Alimentaire de Paris Île de France (BAPIF) en partenariat avec le magasin AUCHAN et le Centre Commercial du Val d’Europe (voir page 14). Et chaque année, grâce à la générosité des citoyens, plusieurs tonnes de denrées alimentaires sont rassemblées grâce à cette action bénévole. Depuis 2012, nous organisons cette collecte avec l’Oasis, l’Épicerie solidaire du Val d’Europe que nous parrainons pour qu’une partie de la collecte lui soit directement remise.

Depuis 2005, avec l’ensemble des autres clubs rotariens de la région, le Rotary Club du Val d’Europe participe à l’action organisée par des Rotary-Clubs français “Espoir en Tête” qui, grâce au partenariat avec DISNEY (www.espoir-en-tete.org/espoir-en-tete), permet la projection de films en avant-première au service de la recherche sur le cerveau. L’achat d’une place de cinéma à 15 euros permet de récolter 8 euros en faveur de la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC). Si vous souhaitez passer une belle soirée tout en participant à

une belle action, réservez dès à présent la date du 4 février 2014 dans votre agenda pour avoir la chance de voir en avant-première le superbe film "Dans l'Ombre de Mary" (Saving Mr Banks) avec Tom HANKS.

Le Rotary Club du Val d'Europe, après étude de dossiers, remet également des **prix pour récompenser des actes de courage ou de civisme** ("Prix Servir"), ou des prix pour **promouvoir l'ingéniosité d'un jeune artisan ou apprenti** ("Prix manuel").

Nous organisons chaque année des **Cycles de dîners-conférences au profit d'associations humanitaires locales ou nationales, des spectacles, des concerts, des collectes de jouets pour les enfants et les services sociaux des villes du Val d'Europe**.

Le Rotary permet aussi à des jeunes de suivre des années d'étude à l'étranger ou de participer à des échanges tels que le RYLA (Rotary Youth Leadership Award).

Nous menons également des **actions d'envergure internationale** et participons, en partenariat avec d'autres clubs rotariens français ou étrangers, à toute action utile ayant pour objectif de lutter contre la polio, le sida, l'alphabétisation, l'exclusion, ou encore la faim dans le monde.

Quelles sont les valeurs du Rotary Club du Val d'Europe ?

Le Rotary Club du Val d'Europe organise et soutient des actions dans le **respect de la devise rotarienne "servir d'abord"** en menant ces actions bénévolement, mais avec professionnalisme et loyauté.

Avez-vous des projets à venir ?

Chaque année, le Rotary Club du Val d'Europe est représenté par un nouveau président. Ainsi, nos projets varient d'année en année. Aujourd'hui, **je souhaite orienter nos actions vers l'aide à l'enfant et continuer à soutenir les associations et causes locales.**

Cette année, ensemble avec les autres clubs rotariens de notre groupe, **nous souhaitons soutenir et parrainer les jeunes intéressés à créer un ROTARACT dans la région de Marne la Vallée**. Le ROTARACT regroupe des jeunes de 18 à 30 ans qui sont guidés par une volonté commune de servir la société tout en se retrouvant dans un cadre amical. Les actions qu'ils mènent sont aussi diversifiées que multiples : participation à la BAPIF, projets humanitaires, organisation de concerts au profit d'associations locales.

Comme toute association, nous sommes toujours heureux d'accueillir plus de membres au Rotary Club du Val d'Europe : des professionnels actifs qui souhaitent intervenir bénévolement sur le territoire du Val d'Europe et organiser des actions avec nous. Il nous paraît aussi important de sensibiliser les jeunes aux missions que nous poursuivons, car ce sont ces générations qui reprendront le flambeau.

Pour plus d'informations sur le Rotary Club du Val d'Europe :

www.rotary-club-valdeurope.org
contact@rotary-club-valdeurope.org



21

Le Rotary Club Val d'Europe en action pour la collecte pour la BAPIF, avec Samira Pelissier, (2^e en partant de la gauche), qui a supervisé ce projet pour le Rotary, France Jacques (au centre), de l'Oasis et, saluant de la main, Aurore KINDUELO, Présidente du Rotary Club du Val d'Europe entourés des bénévoles.

**Anicet FABRIANO**

Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme
et au
Développement
Économique

Le vendredi 18 octobre dernier, Serris accueillait le nouveau data center de la Banque de France. L'inauguration de cette nouvelle plateforme à la pointe de la technologie a eu lieu notamment en présence de Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France et de Denis Gayaudon, Maire de Serris.

En 2008, la Banque de France constate que son seul centre informatique, à Noisiel n'est plus à la pointe de la technologie et que son plateau de secours dont elle n'est que locataire se présente comme un handicap compétitif au moment où le Système Européen des Banques Centrales lance des réflexions pour mutualiser dans quelques banques centrales nationales ses applications informatiques. La Banque de France souhaite alors se moderniser et revoir l'ensemble de son installation informatique. Ainsi, elle décide de restructurer entièrement son centre informatique et se lance dans la création d'un tout nouveau data center. Le Gouverneur de la Banque de France a donné le nom de Michèle BERGSTEN, à cette nouvelle plateforme en mémoire de la Directrice de l'Informatique et des Télécommunications à la Banque de France qui a défini les objectifs et la feuille de route de ce projet avant de décéder.

Situé à Serris, dans le parc international d'entreprises, le centre Michèle BERGSTEN dont l'investissement s'élève à 75 millions d'euros poursuit plusieurs objectifs. Il dispose d'outils informatiques de haute qualité et d'installations hautement sécurisées pour contenir les données informatiques du Trésor Public dont les comptes

de l'État, les fichiers de surendettement et les activités bancaires et économiques de la Banque de France.

Cette nouvelle plateforme est également ancrée dans une démarche de Haute Qualité Environnementale d'éco-construction et d'éco-gestion. Ainsi, le centre

Michèle BERGSTEN respecte son engagement en matière de développement durable avec une consommation électrique divisée par deux par rapport aux centres d'ancienne génération.

La Banque de France a choisi de s'implanter à Serris en raison de ses nombreux avantages dont la proximité avec le premier site de Noisiel, d'une surface foncière

disponible, d'une grande capacité d'alimentation électrique, de nombreux moyens de transports aux environs de notre commune. La tranquillité de Serris et la proximité du commissariat de Chessy ont également joué un rôle dans l'installation de cet équipement sensible.

Désormais la Banque de France dispose de deux plateformes informatiques. La plateforme de Noisiel a les mêmes fonctions que le nouveau data center de Serris même si ce dernier dispose de technologies plus avancées. Ainsi, ces deux plateformes informatiques qui placent la Banque de France au sein du Système Européen de Banques Centrales pourront se relayer en toute efficacité.



Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, Jean-Paul Balcou, Président du SAN et Denis Gayaudon, Maire de Serris.

À l'heure du Greenwich

La pose de la première pierre du Greenwich a eu lieu mercredi 20 novembre 2013. Cet immeuble de bureaux s'inspire de l'architecture élégante et raffinée des bâtiments de style Art Déco, avec des façades habillées de vastes baies vitrées et d'une rotonde d'angle intemporelle. Cet immeuble de 4 étages est situé cours du Danube, dans le centre urbain, en face de Castorama et à proximité directe du RER A, de la place d'Ariane et du centre commercial Val d'Europe.

Constitué de trois bâtiments, cet immeuble proposera 11 300 m² de bureaux divisibles, 2 200 m² de commerces et services en pied d'immeuble et un parking de 275 places. Ce bâtiment vient renforcer l'offre tertiaire de Val d'Europe et atteste d'une dynamique de développement renforcée pour le territoire.

Ce nouveau programme d'immobilier d'entreprise, connecté aux infrastructures régionales, nationales et internationales (aéroports, première gare de France d'interconnexion TGV), est entièrement conçu pour proposer du sur-mesure et s'adapter parfaitement aux attentes d'un chef d'entreprise.

Les travaux ont débuté en septembre dernier pour une livraison au 3^e trimestre 2015.



Architecte : DTACC - Jacques Cholet



JP. Legendre, Président-Directeur général du Groupe Legendre, M. Viora, Directrice Adjointe en charge de l'aménagement à EpaFrance, M. Offroy 1^{re} Adjointe au Maire Déléguée au Développement Durable, F. Borezé, Vice-Président, Développement Immobilier et Touristique d'Euro Disney Associés SCA

Les P'tits Loups s'agrandissent

L'accueil périscolaire les P'tits Loups, première structure enfance de la commune a agrandi ses locaux en intégrant la salle des Moissons qui se trouve à proximité directe.

La salle des Moissons, qui a été rénovée pour l'occasion, accueille désormais les CM1 et CM2 de l'école Jean de la Fontaine pendant le temps périscolaire.

Cet espace supplémentaire qui peut recevoir jusqu'à 40 enfants sur les 80 accueillis aux P'tits Loups offre une meilleure répartition des espaces et optimise la qualité des animations proposées.

Les enfants peuvent y trouver baby foot et jeux de société, pratiquer des activités manuelles ou profiter du coin silencieux pour faire leurs devoirs.



**Anicet FABRIANO**

Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme
et au
Développement
Économique

Après la Chambre de Commerce et d'Industrie l'an dernier, c'est la Ferme des Communes qui accueillait cette année la rencontre petit-déjeuner organisée par la ville à destination des commerçants et entreprises de Serris.

De nombreux commerces et entreprises avaient répondu présents en nombre à l'invitation lancée par la Municipalité autour d'une rencontre petit-déjeuner le jeudi 17 octobre dernier.

Après l'introduction par M. Fabriano, Maire adjoint délégué à l'urbanisme et au développement économique, différents partenaires de la ville ont présenté divers sujets ayant trait à la vie de notre secteur et pouvant intéresser les acteurs économiques de notre ville.



M^{me} Marceau, Vice Présidente du Club des Entrepreneurs du Val d'Europe puis M. Varloteaux Président de l'Association Serris Commerces et Entreprises ont ainsi présenté leurs associations, leurs objectifs et leurs projets.

M^{me} Lajus Laulan représentante du SAN et M^{me} Querbouët Directrice Générale Adjointe de Buro'nomade ont ensuite présenté le nouveau télé-centre installé sur Serris.

M. Cagnard, Directeur Expansion Île de France du groupe

Klepierre a ensuite pris la parole pour évoquer le projet d'**extension du centre commercial Val d'Europe**. D'ici 3 ans, le centre devrait accueillir 17 000 m² de commerces supplémentaires et 1 025 places de parking.

Les Zones d'Aménagement Concerté étaient ensuite au programme avec la présentation de la **ZAC des Gassettes** par M. Bernex du SAN du Val d'Europe, la **ZAC du Pré de Claye** par M. Mourani d'EPA puis la **ZAC du Coutemois** par M^{me} Okonski de la ville de Serris.

M. Dominique Defrain du Cabinet DDSR a clôturé les présentations avec une présentation de **Signalisation d'Intérêt Local** dont l'objectif est de mieux guider les habitants et visiteurs vers les commerces et points d'intérêt de la commune.

La matinée s'est terminée par une séance d'échanges entre les intervenants et le public.



MARNE LA VALLÉE
EPFRANCE



25



Luc CHEVALIER
Adjoint au Maire
Délégué au Sport
et à la Jeunesse

Le Handball Club Serris Val d'Europe a réalisé, entre le 9 et le 17 novembre, une collecte à destination de l'épicerie solidaire du Val d'Europe. À travers cette première action caritative, le HBCVE s'engage dans une démarche solidaire qu'il souhaite voir grandir tout au long de la saison.

C'est sur une durée de 10 jours que le HBCVE a mobilisé l'ensemble de ses dirigeants, adhérents et supporters afin de réaliser une collecte à destination de l'épicerie solidaire du Val d'Europe.

Le HBCVE s'engage et ça marche ! De nombreux donateurs ont répondu présent à cet appel. **200 kg de denrées ont été récoltés** lors des heures d'entraînement et plus particulièrement lors des deux matchs qui ont rythmé cette dizaine de jours, contre Villiers Saint Paul puis Bois Colombes. Les denrées alimentaires, les produits d'hygiène mais aussi les produits de puériculture récoltés par les bénévoles du club ont été remis à l'association l'Oasis qui gère l'épicerie solidaire du Val d'Europe. Grâce à ce genre d'actions, l'Oasis réussit à subvenir aux besoins d'une centaine de familles valeuropéennes.

Cette première action du club n'était pas la dernière. Le HBCVE souhaite ainsi proposer des actions caritatives tout au long de la saison et intervenir au-delà du sport en s'inscrivant dans une démarche solidaire. Un bel exemple à suivre !



Après son match du 16 novembre dernier, le HBCVE a remis symboliquement une cagette de denrées à l'Oasis du Val d'Europe.

Un nouveau terrain de grands jeux

Un nouveau terrain de grands jeux est en construction derrière le collège Madeleine Renaud. Situé à côté du stade des Marmousets, il bénéficiera des vestiaires de ce dernier.

Livré au printemps 2014, ce nouvel espace accueillera notamment l'école de rugby du Rugby Club Val d'Europe. Il sera également en accès libre en dehors des créneaux scolaires et associatifs.



Quand vacances rime avec expérience

26

Les vacances de la Toussaint ont été l'occasion pour nos jeunes Serrissiens de participer à un stage Multi-activités Sport & Culture. Ce stage municipal était une nouvelle fois l'occasion de pratiquer différentes activités tout en s'amusant.



Luc CHEVALIER

Adjoint au Maire
Délégué au Sport
et à la Jeunesse



**Geneviève
CHAFFARD**

Adjointe au Maire
Déléguée à la Culture



Ce stage multi-activités Sport et Culture proposé aux 8-11 ans leur a permis de découvrir de nombreux sports américains mais aussi le Hip-Hop.

Sport, culture, sport et culture, les enfants avaient le choix lors de ce stage multi-activités. En effet, 3 formules étaient proposées pendant les vacances de la Toussaint.

Les enfants pouvaient participer à la première semaine consacrée aux sports américains et au Hip-Hop, à la deuxième semaine consacrée uniquement aux sports venus des États-Unis, ou s'inscrire aux 2 semaines.

Quel que soit leur choix, le fonctionnement était identique : répartis en 2 groupes, les participants alternaient leurs activités matin et après midi.

Durant la première semaine, la Ferme des Communes accueillait l'initiation à la culture Hip-Hop, animée

par l'association Serris Danse Val d'Europe. Après 15 minutes d'échauffement, nos jeunes danseurs étaient prêts à se lancer au son de la musique Hip-Hop pour découvrir le monde et les techniques de base de cette danse urbaine.

Les activités sportives avaient lieu au gymnase Éric Tabarly. Nos jeunes sportifs ont pu s'initier à des sports pratiqués loin de nos frontières et plus ou moins connus comme l'ultimate, le kin-ball, le baseball, le golf, le foot américain, le hockey, le flag ou encore le dodge ball.

Cette diversité de pratique n'a cessé de ravir les enfants toujours très enthousiastes à découvrir de nouvelles activités. Quelle que soit leur origine, elles sont toujours formatrices pour les enfants et les aident à développer leur esprit d'équipe et d'initiative.

Même si les groupes étaient séparés, les temps libres tels que les repas, les goûters ont permis aux jeunes Serrissiens de se retrouver et ainsi d'échanger sur leurs expériences quotidiennes.

Au cours de ces 2 semaines nos petits jeunes ont pu s'épanouir à travers de multiples activités ludiques. Ces découvertes ont peut-être permis aux participants de s'inscrire auprès d'une association sportive ou culturelle pour approfondir leur connaissance d'une discipline qu'ils ont particulièrement appréciée.

Ultimate : ce sport se joue avec un frisbee. L'objectif est de progresser sur le terrain par passes successives vers la zone d'en but et d'y réceptionner le disque.

Flag football : variante du foot américain où les plaquages ont été remplacés par la capture d'une bande de tissu.

Dodge ball : dérivé sportif de la balle aux prisonniers, il se joue avec 3 balles rebondissantes, le but est d'éliminer tous les adversaires.

Kin-ball : le but du jeu consiste, pour l'équipe offensive, à servir le ballon à une 2 des autres équipes adverses de façon à ce qu'elle ne puisse le rattraper avant qu'il ne touche le sol. Si l'équipe à la réception réussit à récupérer le ballon, elle attaque à son tour une des deux autres équipes, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'une faute soit commise. Le ballon peut être récupéré à l'aide de n'importe quelle partie du corps. Le lancer doit être, lui, exécuté avec la partie haute du corps (la frappe se fait généralement à un ou deux bras).



Le Khone Taekwondo victorieux

Le club Khone Taekwondo Val d'Europe a débuté les compétitions de la saison sportive 2013/2014. Le samedi 19 octobre dernier, s'est déroulé au Val d'Europe le championnat départemental de Seine et Marne auquel ont participé 10 membres du club.

Les victoires ont été nombreuses pour les jeunes combattants de l'association qui ont remporté au total 9 médailles dont 6 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.

Résultats :

Cadet masculin -33Kg : 1^{er} BASSEVILLE ETHAN
 Benjamin féminin -26 Kg : 2^e HACHEM AURELIA
 Minime Feminin -33 Kg : 1^{er} HACHEM TIYA
 Benjamin masculin -24 Kg : 1^{er} BASSEVILLE TYRON
 Benjamin masculin -30 Kg : 1^{er} JANG EVAN

Benjamin masculin - 41 Kg : 1^{er} MEURANT TANGUY
 Cadet masculin -37 Kg : 3^e COUPAT JEFFREY
 Cadet masculin -61 Kg : 1^{er} NGUE IDRISI
 Junior masculin -63 Kg : 3^e KALONJI ORIAN



Les combattants de l'association ont brillé au championnat départemental de Seine-et-Marne

Serris : délibérations du Conseil Municipal

Retrouvez le relevé succinct des délibérations des derniers Conseils Municipaux de Serris.

Extrait du relevé succinct des délibérations du Conseil Municipal du 30 septembre 2013.

■ Procès-verbaux des Conseils Municipaux des 22 avril et 24 juin 2013 :

Il est demandé aux membres du conseil d'approuver le procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 22 avril 2013.

Vote : 25 Pour et 1 Contre.

Adoptée à la majorité

Il est demandé aux membres du conseil d'approuver le procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 24 juin 2013.

Vote : 19 Pour et 7 Contre.

Adoptée à la majorité

■ Décision modificative N°1

L'exécution du Budget Primitif 2013 nécessite des ajustements de crédits qui vous sont proposés dans une décision modificative présentée en équilibre par section.

FONCTIONNEMENT

En dépenses de fonctionnement (+ 81 100 €, les réajustements de crédits se décomposent de la façon suivante :

Chapitre 011 (Charges à caractère général) : - 6 200 €

2 300 € pour remplacer à l'identique la signalétique de la salle Alfred de Musset à la Ferme des Communes, victime d'un vandalisme,

1 000 € pour remplacer le matériel de cuisine hors d'usage et pour optimiser l'accueil des parents dans les structures de la petite enfance, (virement de crédit vers la section d'investissement).

7 500 € pour la mise en lumière de la zone commerçante du bourg comme chaque année pour les fêtes de Noël,

15 000 € pour financer des dépenses de personnel en saisonniers aux services techniques (virement de crédit vers le chapitre 012).

Chapitre 012 (Charges de personnel) : + 15 000 €

Chapitre 014 (Atténuation de produit) : + 70 000 €

+ 70 000 € pour faire face à une sous-évaluation du FSRIF

au Budget Primitif 2013, la notification étant survenue après le vote du Budget Primitif (260 000 € et non pas 190 000 €).

Chapitre 65 (Autres charges de gestion courante) : + 1 300 €

+ 1 300 € pour compenser la hausse du Fonds Solidarité Logement (FSL) suite à un changement de calcul, précédemment basé sur le nombre de logements sociaux et qui dorénavant sera basé sur le nombre d'habitants.

Chapitre 023 (Virement à la section d'investissement) : + 1 000 €

En recettes de fonctionnement, les réajustements de crédits sont uniquement sur le chapitre suivant :

Chapitre 70 (Produits de services) : + 81 100 €

Le chapitre 70 équilibre cette décision modificative car des produits des services perçus en 2012 n'ont pu être rattachés à cet exercice et ont été comptabilisés sur 2013. Il est donc proposé de les réincorporer à la prévision budgétaire 2013.

INVESTISSEMENT

En dépenses d'investissement, les réajustements de crédits sont uniquement sur le chapitre suivant :

Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) : + 2 000 €

+ 1 000 € pour remplacer la fontaine à eau dans la cantine scolaire de Robert Doisneau qui est hors service,

+ 1 000 € pour remplacer le matériel de cuisine hors d'usage et pour optimiser l'accueil des parents dans les structures de la petite enfance,

Chapitre 020 (Dépenses Imprévues) : - 1 000 €

En recettes d'investissement, les réajustements de crédits sont uniquement sur le chapitre suivant :

Chapitre 021 (Virement de la section de fonctionnement) : + 1 000 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver cette décision modificative.

Vote : 26 Pour

Adoptée à l'unanimité

■ Conventions de financement avec le Conseil Général de Seine et Marne pour la gestion des établissements d'accueil des enfants âgés de moins de 6 ans.

La Ville de Serris est dotée de trois établissements d'accueil pour les jeunes enfants âgés de 0/4 ans.

La création et l'autorisation de fonctionner des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans sont régies par les articles L 2324-1 à L 2324-4 et R 2324-1 et suivants, notamment les articles R 2324-16 à R 2324-48 du Code de la Santé Publique.

Ces trois établissements communaux répondent aux dispositions des textes susvisés et ont obtenu une autorisation de fonctionner délivrée par le Conseil Général de Seine-et-Marne. Ils répondent en outre aux conditions fixées par le département pour prétendre aux subventions accordées aux structures d'accueil petite enfance.

Le Conseil Général souhaite désormais formaliser sous forme de convention les engagements réciproques entre le département de Seine-et-Marne et la Ville de Serris au titre du financement des établissements d'accueil des enfants âgés de moins de 6 ans.

La convention de financement fixe notamment :

Les obligations et les engagements du gestionnaire sur la qualité de l'accueil (la santé, la sécurité et le bien des êtres des enfants, le respect de la capacité d'accueil...).

Les dispositions financières :

La subvention annuelle est fixée pour 2013 au taux horaire de 0.60 € pour l'accueil régulier et de 0.35 € pour l'accueil occasionnel. Ce taux est doublé dans le cadre d'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Le versement de la subvention annuelle de fonctionnement sera effectué après signature de la présente convention. La subvention est versée sous forme d'un acompte égal à 80% des heures facturées aux familles seine-et-marnaises au cours de l'année antérieure auquel s'ajoute la régularisation due au titre de cette même année.

Établissements d'accueil	Montant de la subvention pour 2013
Les 1001 Bulles	39 093.41 €
Le Carrousel des Bébés	30 354.46 €
Terre d'éveil	17 928.78 €

Le contrôle sur place et sur pièces : ces établissements sont soumis à la vérification et à la surveillance du médecin responsable du service départemental de PMI.

Date d'effet et durée : la présente convention prend effet à compter de la date de signature par les deux parties pour une durée de 3 ans.

Ces subventions versées par le Conseil général sont essentielles pour la gestion des structures d'accueil petite enfance de la commune et complètent les subventions versées par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), la Commune et les participations familiales.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les

conventions de financement pour la gestion des établissements d'accueil des enfants âgés de moins de 6 ans de la Ville de Serris et d'autoriser le Maire à les signer.

*Vote : 26 Pour
Adoptée à l'unanimité*

■ Mise à disposition d'un local pour l'épicerie solidaire Renouvellement de la convention avec le SAN du Val d'Europe.

Le SAN a mis à disposition de la Ville de Serris, un local dont il est propriétaire au 15, Rue de la Morte Paye à Serris. Ces locaux sont occupés par l'épicerie solidaire "L'Oasis du Val d'Europe" afin d'assurer son activité associative.

La convention d'occupation arrivant à son terme le 30 juin de chaque année, celle-ci doit être reconduite.

Par délibération du 13 juin 2013, le SAN autorise l'exercice à titre exclusif d'une activité associative d'intérêt général dans le local mis à disposition : une épicerie solidaire.

Ainsi le SAN a décidé de renouveler gracieusement pour un an, la mise à disposition des locaux à la Municipalité de Serris. La présente convention est consentie pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2014.

Il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver la Convention et d'autoriser le Maire à la signer.

*Vote : 26 Pour
Adoptée à l'unanimité*

■ Renouvellement de la convention d'occupation du gymnase Olympe de Gouges par le SAN du Val d'Europe – Fixation d'un tarif

La convention d'utilisation du Gymnase Olympe de Gouges entre la ville de Serris et le SAN du Val d'Europe est arrivée à échéance au 1^{er} janvier 2013.

Pour rappel, dans un souci d'optimisation de l'équipement, il a été décidé de permettre une occupation occasionnelle par le SAN. Ainsi des manifestations à caractère sportif, socio-culturel ou événementiel, soutenues ou organisées par le SAN, peuvent être actuellement accueillies dans ce gymnase.

Cette occupation correspond à 20 % des possibilités d'occupation totale du bâtiment.

Par ailleurs, la convention contient un tarif de mise à disposition du gymnase selon un forfait. Ce forfait a été calculé sur la base des locations des salles communales en rajoutant le coût d'un gardien, soit 1 755 € pour un forfait de 12 heures d'utilisation. La durée de la convention est de 2 ans.

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

approuver le contenu de la convention d'utilisation du Gymnase,
fixer le tarif d'utilisation en fonction du forfait susvisé,
et autoriser le Maire à signer la convention et afférente.

Une non-participation

*Vote : 25 Pour
Adoptée à l'unanimité*

30



Prochain Conseil Municipal :

- lundi 3 février 2014, à
20 h 30,

salle du Conseil municipal
de l'Hôtel de Ville

Retrouvez l'intégralité des
relevés des conseils
municipaux sur le site
internet :
www.mairie-serris.net

Nous vous rappelons que
les séances du Conseil
Municipal sont publiques.

■ Avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) du Val d'Europe.

Le Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe (SAN) a engagé une procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal depuis le 8 mars 2012.

Conformément aux dispositions de la loi Grenelle II, le SAN élabore ce document en concertation avec les communes membres de son intercommunalité.

Les PLU des communes membres du SAN demeurent applicables jusqu'à l'approbation d'un PLU intercommunal. Ils peuvent toutefois encore évoluer pendant un délai de 3 ans à partir du 13 juillet 2013. Passé ce délai, toute évolution d'un des PLU communaux remettant en cause son économie générale ne pourra s'effectuer que dans le cadre de l'approbation d'un PLU intercommunal.

Par conséquent, le PLU de Serris ayant été approuvé le 11 juillet de cette année, il ne pourra évoluer seul que jusqu'au 13 juillet 2016.

Dans ce contexte, le SAN a mené en concertation avec les 5 communes du Val d'Europe, l'élaboration de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Afin de mieux comprendre le contexte de rédaction du PADD, (un des documents composant le PLUI), vous trouverez ci-dessous les objectifs généraux :

Répondre aux objectifs environnementaux des lois "Grenelle I et II" à l'échelon intercommunal.

Prendre en compte le Projet d'Intérêt Général relatif au secteur IV de Marne La Vallée et aux projets EURODISNEY et VILLAGES NATURE.

D'exprimer les objectifs et principes du projet intercommunal pour l'ensemble du Val d'Europe à partir du Projet d'Agglomération et des orientations générales définies par les PADD des PLU communaux approuvés et/ou en cours d'élaboration des 5 communes du Val d'Europe.

Préserver les identités communales par l'élaboration des plans de secteur couvrant l'intégralité du territoire d'une ou plusieurs communes précisant les Orientations d'Aménagement et de Programmation ainsi qu'un règlement spécifique à chaque secteur.

Prendre en compte les objectifs locaux définis dans le cadre du Plan Local de l'Habitat en cours d'élaboration.

Le PADD présenté se décline sur 3 axes :

1- Équilibre socio-économique, permettre un développement maîtrisé du territoire tout en préservant son identité

2- Équilibre Urbain, construire un équilibre territorial entre les différentes entités urbaines existantes et à venir, et renforcer les liens entre elles.

3- Équilibre écologique, conforter la préservation de l'environnement et valoriser les espaces naturels.

Le SAN demande aux 5 communes de débattre de ce projet au sein de leurs Conseils Municipaux.

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

*Vote : 26 Pour
Adoptée à l'unanimité*

■ Association Serris Commerces et Entreprises - Demande de subvention au titre du FISAC

Soucieuse de développer et de renforcer le commerce de proximité de Serris, la ville a décidé de soutenir l'action de l'association Serris Commerces et Entreprises.

À ce titre, et par délibération du 24 juin 2013, la ville lui a accordé une subvention exceptionnelle de 6 000 € pour l'organisation de sa quinzaine commerciale et la création d'un portail internet dédié.

Afin de permettre un meilleur financement du projet de site internet, la ville a décidé de contractualiser avec le ministère du commerce et de l'artisanat pour l'obtention d'une aide auprès du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (Fisac).

Le Fisac est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, pour préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité. Il intervient aussi bien pour des opérations faisant l'objet de :

dépenses de fonctionnement (animation, assistance technique, conseil, promotion, investissements immatériels)
d'actions collectives de dynamisation et valorisation du commerce de proximité,

ou de dépenses d'investissement favorisant l'implantation de commerces de proximité.

Cette démarche pourrait permettre à l'association d'être subventionnée pour son projet à hauteur maximum de 30%, soit environ 3 900 €.

Pour mémoire : Le Budget global de l'opération est de 13 000 € HT.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

d'approuver cette demande de subvention

et d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier correspondant

et à signer toutes pièces administratives et financières permettant de faire aboutir à cette demande.

6 non-participations

Vote : 17 Pour 3 Abstentions

Adoptée à l'unanimité des votants

Tribune de la majorité

Une économie diversifiée indispensable

Être intégré au cluster tourisme qui s'appuie notamment sur **la dynamique internationale de la société Disney** est certes un avantage mais, depuis des années, vos élus locaux veillent à **développer d'autres secteurs** afin de ne pas favoriser une mono-activité sur notre secteur.

Et, bien que **les attractions du centre commercial Val d'Europe et de La Vallée Village** soient des évidences, la Ville soutient en parallèle activement le commerce de proximité et l'association **Serris Commerces et Entreprises** qu'elle a aidé à obtenir une subvention FISAC délivrée par le Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

Par ailleurs, la construction d'un **projet d'envergure comme Villages Nature** implanté pour une petite partie à Serris permet également d'**augmenter l'offre d'emploi de proximité** notamment dans le secteur du BTP.

Mais, au-delà des grandes structures et des grands projets, se sont aussi développés **les aides aux plus petites structures** au travers, par exemple, de l'ouverture de la **pépinière d'entreprises** à proximité du siège départemental de la **Chambre de Commerce et d'Industrie** ou de la création de nouveaux espaces de travail modulables pouvant être utilisé à la demande.

D'autres installations récentes montrent aussi la **diversification de l'offre sur notre territoire**. Ainsi, l'implantation dans le Bourg du **siege administratif du groupe Ludendo**, leader français des jeux et des jouets, est un **atout pour notre commune**. D'autre part, l'accueil du centre de données informatiques ultra sécurisé de la Banque de France participe à notre **rayonnement à l'extérieur de notre territoire**.

Les élus de la Majorité

Tribune de l'opposition

Malgré les embûches, l'opposition de gauche a rempli ses missions !

À l'aube de l'année 2014, l'occasion nous est donnée de revenir sur nos six années de mandat. C'est la première fois qu'une Opposition de Gauche dans une des villes du Val d'Europe a pu faire entendre une voix nouvelle au sein d'un conseil municipal.

Elle a pu également infléchir certaines orientations, empêcher des décisions telles que l'implantation du circuit de formule 1 et la réalisation de la commune unique.

Elle a su rester vigilante sur la gestion politique des Élus de la majorité et sur le fonctionnement de l'Administration.

Cependant, le fait d'être dans l'opposition n'a pas permis de concrétiser nos idées et de mettre en place des politiques publiques progressistes, proches des habitants.

Nous restons confiants dans l'avenir de Serris et convaincus des valeurs que nous portons.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Pour 2014, nous nous engageons, à vos côtés, à poursuivre nos actions de solidarité et d'égalité auxquelles nous sommes plus que jamais très attachées.

Françoise PRADAYROL, Patrick GUEGUEN, Idrissa TRAORE.

Blog : patrick.gueguen.fr / contact : 06 07 72 79 20 Texte remis pour le N°82 le 5 décembre 2013.

Vous trouvez dans chaque numéro du Serrissien, 2 tribunes qui correspondent à la composition du Conseil Municipal, l'une du groupe de l'opposition, et l'autre du groupe majoritaire.

Elles sont publiées sous leur responsabilité.

**Anicet FABRIANO**

Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme
et au
Développement
Économique

Buro'nomade en avant première à Serris

Buro'nomade a choisi la commune de Serris pour lancer son nouveau concept : proposer à tous des espaces de travail de proximité, agréables et propices à la vie professionnelle de façon occasionnelle ou bien sur longue durée. Nous avons rencontré Délia Querbouët, directrice générale associée de Buro'nomade

Comment Buro'nomade est-il né ?

Ayant longuement étudié le "mieux vivre dans les espaces culturels et associatifs", je me suis petit à petit tournée vers le télétravail et le mieux vivre au travail, des sujets qui me semblent importants à considérer. C'est ainsi que l'idée de créer un télécentre m'est venue.

Puis j'ai rencontré l'un de mes associés, Laurian Bertin Hugault, une rencontre qui a fonctionné puisque nous avions tous deux le même projet et la même volonté de créer un télécentre innovant. Dans cette aventure, un 3^e associé nous rejoint : Francis Bouvier. Tous trois rassemblons nos idées et les réalisons. Ainsi, notre projet se concrétise. En février 2012, le projet prend vie, à Champs sur Marne, la maison mère est créée... Buro'nomade est né.

Quel est le concept de Buro'nomade ?

Buro'nomade est un concept innovant qui met à disposition de ses clients des bureaux de proximité qu'il est possible de louer à l'heure, à la semaine ou encore au mois. Le décompte se fait à la minute et la location de nuit est possible, elle est d'ailleurs à tarifs réduits de moitié.



Dans nos espaces il est question d'accueillir une mixité de populations, le tout dans un cadre agréable où règne convivialité, créativité et bien-être, ce que n'ont pas les centres d'affaires aujourd'hui. Les postes à occuper y sont fixes ou bien nomades. L'objectif est de travailler dans un cadre enrichissant, où l'on apprend à se connaître, à travailler et à valoriser ses idées.

Ainsi, Buro'nomade répond à des besoins de flexibilité. L'accès à des espaces de travail est facilité puisqu'il est possible à tout moment de disposer de bureaux et de salles de réunion à coûts réduits. De plus leurs déploiements tout autour de Paris permettra aux utilisateurs de réduire leurs temps de trajet face à un trafic saturé en Ile de France.

À qui sont destinés ces espaces de travail ?

Les personnes concernées sont nombreuses. Le concept touche les entrepreneurs indépendants,

les salariés en télétravail, les travailleurs nomades, ou encore les entreprises qui souhaitent rompre leur bail actuel. En effet, en perpétuelle évolution, les entreprises voient leur chiffre d'affaires et leur nombre de salariés varier. Buro'nomade leur propose des moyens adaptés. Les associations peuvent eux aussi occuper nos espaces afin de rassembler leurs adhérents. Buro'nomade offre également aux demandeurs d'emploi un cadre de travail favorable aux rencontres et ancré dans une dynamique positive, motivant leurs recherches.

Evidement une équipe dédiée sera présente de façon permanente sur le site. Ses membres joueront le rôle d'animateurs référents afin de créer une certaine convivialité à travers l'organisation d'ateliers et de rencontres.

Quels partenaires vous accompagnent dans vos projets ?

Nos partenaires sont nombreux. Seine-et-Marne Développement, l'agence économique du Conseil général de Seine-et-Marne nous accompagne financièrement sur le lancement de ce 1er Buro'nomade. Il nous accompagne également dans notre communication..

Le SAN du Val d'Europe est lui aussi très présent à nos côtés. Il participe à notre financement et nous fait connaître auprès des entreprises avec lesquelles il collabore.

De plus, le SAN nous a soutenus lors d'une enquête que nous avons réalisée en mai dernier, ceci nous a permis de récolter une centaine de retours détaillés sur le concept Buro'nomade.

Nous collaborons également avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne, avec qui nous œuvrons au décloisonnement des pépinières d'entreprises. Puis nous travaillons avec les hôtels et agences immobilières du secteur. Ensemble, nous pensons proposer à nos clients une offre intéressante, celle d'allier salles de travail et chambres d'hôtels



comme il est souvent demandé lors de conférences par exemple.

D'autres partenariats sont à venir et à envisager.

Pourquoi avoir choisi la commune de Serris ?

Serris est une ville en perpétuelle évolution. C'est un territoire dynamique qui ne cesse de s'étendre. L'implantation de Buro'nomade à Serris nous est venue comme une évidence.

Aujourd'hui nous souhaitons faire découvrir Buro'nomade aux habitants de Serris. Nous avons d'ailleurs organisé une pré-ouverture le 5 novembre dernier. Cet atelier a permis à nos visiteurs de découvrir un nouvel espace de travail. Ils ont pu y donner leurs avis et proposer leurs idées afin de participer avec nous au développement de Buro'nomade.

Quelles sont vos prochaines perspectives ?

Cela fait maintenant plus d'un an que nous travaillons avec mes associés sur le développement de Buro'nomade en parallèle à son implantation qui a eu lieu sur la commune de Serris. Nous souhaitons étendre Buro'nomade et créer un réseau tout autour de Paris et principalement au niveau de la 2e couronne. Nous cherchons d'ailleurs à nous planter avec les collectivités locales. Nos négociations ont déjà commencé avec des villes telles que Rambouillet, Melun, Évry mais aussi Mantes-la-Jolie ou Pontoise.

Nous attendons cependant les retombées de Buro'nomade à Serris afin de développer au mieux notre concept. J'invite d'ailleurs tous les Serrissiens à venir découvrir nos espaces et à partager avec nous leurs ressentis.

33

Buro'nomade Val d'Europe

24-26 cours du Danube - Immeuble le Rive Gauche, 2^e étage - 77 700 Serris

Tél. : 01 78 90 77 77

www.buronomade.net

contact@buronomade.net



Anicet FABRIANO

Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme,
et au Développement
Économique

Nouveaux commerces et services



Centre WATERBIKE - Aquabiking en cabine privée

Détente, Forme, Esthétique, Paramédical, toutes les raisons sont bonnes pour pratiquer du Waterbike, sans contrainte horaire, avec une hygiène maximale, le tout dans un espace chic et chaleureux entièrement dédié à votre bien-être.

6, place de Toscane - 77700 Serris

Tél : 09 81 18 41 68 - Port : 06 67 60 70 08

Site internet : valdeurope.waterbike.fr



Audrey Azoulay Clinic' Informatique

Dépannage - Installation - Formation et cours particuliers Informatique, à domicile ou en atelier pour les particuliers et les professionnels. Déplacement gratuit sur Serris. 5% de remise fidélité pour la deuxième intervention. Vente de matériel informatique.

Tél. : 06 95 18 14 90 Courriel : clinic.informatique77@gmail.com

Site internet : <http://clinic-informatique.com>



Chiropraticien – Soins du dos et des articulations - Mélanie GAUTRAY DC

Installée depuis le 4 novembre 2013 au Cabinet Médical du Parc Faraday

Consultations sur rendez-vous : 06 27 19 30 92

1 avenue Christian Doppler – Bâtiment 2 rdc – 77 000 Serris

Site internet : www.chiropratique-serris.com

La boulangerie Robac, à nouveau récompensée !

La boulangerie Robac ne finit plus d'être récompensée !

Après avoir été 7^e au Trophée de la meilleure baguette et 2^e au prix du meilleur pain de campagne, la boulangerie, qui avait remporté l'an dernier le 4^e prix du meilleur croissant puis le 2^e prix de l'éclair au chocolat, continue sur sa lancée. **La boulangerie Robac a remporté la 2^e place au concours de la tarte aux pommes de Paris île de France pour l'année 2013.**



Si vous souhaitez découvrir ces spécialités : Boulangerie-pâtisserie ROBAC - 6 Route de Meaux – 77 700 Serris

35

SOS Médecin inaugure ses locaux de Serris

SOS Médecin Nord Seine et Marne qui s'était installé en février 2013 dans les locaux de l'Institut Médical de Serris au 2 Cours du Rhin, a inauguré mardi 5 novembre son nouveau point fixe de consultation. L'inauguration s'est effectuée en présence de Yves Rigal, Président de SOS Médecin Nord.

Ce nouveau point fixe permet une permanence des soins dans la ville et améliore la coordination entre la commune et l'hôpital.

Pour rappel, le service de SOS Médecins, connu pour ses visites médicales à domicile propose également des consultations dans ses locaux. Afin de réduire les délais d'attentes, ces consultations s'effectuent uniquement sur rendez-vous. Les permanences se déroulent en semaine de 20h00 à 0h00, les samedis de 14h00 à 0h00 et les dimanches et les jours fériés de 9h00 à 0h00. Les tarifs de SOS médecins sont conventionnés sans dépassement d'horaire. Une visite à domicile coûte entre 33 et 45 euros selon la distance kilométrique tandis que la consultation en cabinet oscille entre 45 euros les jours fériés à 65 euros la nuit. L'association pratiquant le tiers payant, le patient ne paie que le ticket modérateur.

Les Serrissiens ont donc la possibilité de consulter un médecin aux heures où les cabinets médicaux du secteur sont fermés. Ce point de garde médical permettra également de "soulager" les urgences de l'hôpital de Marne-la-Vallée. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les visites à domicile sont toujours actives 7 jours sur 7, 24h/24.

SOS Médecins : ou 0 825 33 36 15 ou 0 825 56 77 00
www.sosmedecins77nord.com



M. Yves Rigal, Président de SOS Médecin Nord
et M. Denis Gayraud Maire de Serris.



Nouvelle carte d'accès en déchèterie

Le SMITOM du Nord Seine et Marne procède actuellement au remplacement de l'ensemble des cartes d'accès en déchèterie.



Martine OFFROY

Adjoint au Maire
Déléguée
au Développement Durable

Opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2014, cette carte sera nécessaire afin de bénéficier du service des déchèteries.

Elle permettra le dépôt annuel de 18 m³ réels de déchets en déchèteries (et non plus 18 passages), et sur simple demande au gardien de connaître l'évaluation totale de vos dépôts de déchets depuis le début d'année. De plus, le prêt de votre carte à une tierce personne identifiée sera désormais possible.

Une mesure qui vise à améliorer le suivi des déchèteries et de s'assurer de l'accès à ces équipements aux seuls résidents



du territoire du SMITOM du Nord Seine et Marne.

Pour obtenir cette nouvelle carte d'accès, procurez-vous le dépliant réservé à cet effet et transmettez aux services du SMITOM l'intégralité des pièces demandées : photocopie de la pièce d'identité et de la dernière feuille d'impôts locaux, ainsi que vos coordonnées complètes.

Vous pouvez également télécharger le dépliant sur

- www.smitom-nord77.fr
- www.mairie-serris.net

Un schéma cyclable à Serris – Point d'étape

L'étude pour l'élaboration du schéma cyclable de Serris se poursuit, en vue de sa mise en œuvre dans les prochaines années.

Pour apporter leur pierre à l'édifice, des habitants volontaires ont participé à un atelier organisé cet automne. Au cours de cette première matinée, ils ont donné leur point de vue sur les éléments présentés : un rappel de la réglementation, le diagnostic et les grandes orientations.



L'intégration de la perception des cyclistes permet d'adapter le projet aux souhaits et aux contraintes des utilisateurs quotidiens, afin d'aboutir à un réseau cyclable cohérent, utilisable et sécuritaire, et peut-être de donner envie à de futurs nouveaux cyclistes.

Guichet unique de la rénovation énergétique

Lancé le 19 septembre dernier, ce dispositif fait suite au plan de rénovation énergétique de l'habitat pour répondre à l'engagement de l'État de rénover 500 000 logements par an jusqu'en 2017. Sous le slogan : "j'éco rénove, j'économise", ce nouveau dispositif a pour vocation d'inciter les citoyens à la rénovation énergétique de leur habitat et de les aider dans leurs démarches. Il décrit les aides financières disponibles et propose un service public accessible via un numéro de téléphone unique national, un site internet et plus de 450 "points rénovation info service" (PRIS) répartis sur le territoire national... Une grande campagne nationale de communication a été engagée cet automne.

<http://renovation-info-service.gouv.fr/>

N° azur : 0810 140 240



Une AMAP pour le Val d'Europe

Au cours des années précédentes, différentes initiatives ont été initiées sur le Val d'Europe en vue de créer une AMAP, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

Ce type d'association s'organise autour d'un partenariat entre un groupe de consommateurs et des producteurs locaux. Les consommateurs adhérents s'engagent financièrement en échange de la livraison régulière de paniers contenant des produits de la ferme.

Des habitants du Val d'Europe, accompagnés du Collectif Ecologie Durable, ont lancé récemment une nouvelle initiative, présentées lors de 2 réunions d'information, organisées à Magny-le-Hongre. L'objectif est d'aboutir à une AMAP qui rayonnerait sur le Val d'Europe.

Cette initiative converge avec l'action 13 de l'agenda 21 de Serris : Soutenir la création d'une AMAP. Ce soutien pourrait être, par exemple, la mise à disposition hebdomadaire d'un local pour la distribution des paniers.
Plus de renseignements : dudit.thierry@club-internet.fr

Conférence environnementale

La conférence environnementale des 20 et 21 septembre fut l'occasion pour le gouvernement de conclure le débat sur la transition énergétique et d'annoncer les grands principes de la transition énergétique. Ces principes fixent l'objectif de réduire la consommation d'énergie finale de 50% à horizon 2 050 en diminuant notamment de 30% d'ici 2 030 celle concernant les énergies fossiles (plan de rénovation thermique des logements, baisse de la TVA à 5% pour les travaux de rénovation, taxes sur les énergies polluantes, contribution climat énergie...). Reste à savoir si les mesures concrètes seront bien à la hauteur des engagements, celles-ci devant être reprises dans le projet de loi sur la transition énergétique prévue en 2014. À suivre...

L'enjeu climatique reste néanmoins crucial au niveau mondial surtout après la remise le 27 septembre dernier du 5^e rapport du GIEC (Groupement International d'Expert sur le Changement climatique) qui confirme bien le rôle de l'homme dans le processus de réchauffement et la révision à la hausse de l'augmentation du niveau des eaux attendue.

Agenda de Serris

FERME DES COMMUNES

Dimanche 12 janvier, 16h00

Lian et le Lotus

Théâtre d'ombres et musique

Spectacle très jeune public - Tarif : 4 euros.

Vendredi 17 janvier, 20h30

Conférence : Cindy Sherman

Entrée libre.

Samedi 25 janvier, 21h00

Qui-vive

Magie philosophique, théâtrale et politique.

Tout public - Tarif : de 5 à 12 euros.

Dimanche 2 février, 16h00

Cabaret Couleur

Spectacle jeune public - Tarif : 4 euros.

ANIMATION

Dimanche 9 février, 10h-12h et 14h-18h

Journée de la BD

Salle polyvalente Jules Verne - Entrée libre

Du 1^{er} au 7 avril

Semaine du Développement Durable

- Exposition sur l'habitat durable dans le monde à l'Hôtel de Ville,
 - Exposition des métiers du Développement Durable proposée par l'association Serris Commerces & Entreprises, dans le Bourg de Serris
 - Journée Portes Ouvertes proposée par l'équipe du Club Pré-ados
- Entrée libre

SPORTS

Mardi 14 janvier, 19h30

L'ATTS reçoit ST Quentin TT

Pro A féminine

Gymnase Éric Tabarly.

Entrée libre.

Dimanche 15 janvier, 14h30

L'ATTS reçoit Lys Lille Métropole CP

Pro A féminine

Gymnase Éric Tabarly.

Entrée libre.

Samedi 1^{er} février, 20h30

HBCVE vs St Brice/Reims

Senior équipe A, catégorie plus de 16 ans Garçons 1

Championnat de France - Nationale 3

Gymnase Olympe de Gouges.

Entrée libre.

Samedi 15 et dimanche 16 février

Tournoi de futsall

Gymnase Éric Tabarly.

Entrée libre

<http://vefc.footeo.com>

INFO MUNICIPALE

Lundi 3 février, 20h30

Conseil Municipal

Hôtel de Ville de Serris.

Dimanches 23 et 30 mars

Élections municipales

Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77 700 Serris

Tél. : 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Site Internet : www.mairie-serris.net

Courriel : contact@mairie-serris.net